

N° 290 - 12 F  
FÉVRIER 1988



ISSN 0245-9507

# le peuple breton

CENTRE  
BRETAGNE :  
LA PEUR DU VIDE

LA FEUILLÉE :  
DES PROGRAMMES POUR LA FM

MARINE :  
LES RADIOS SAC A TERRE

**POBL VREIZH**

## PROCES AMOCO CADIZ :

L'identité bretonne,  
ciment de la victoire des Bretons

L'autonomie de la Bretagne est possible et réaliste : à deux reprises les Bretons l'ont démontré de façon magistrale ! Chacun s'est demandé où était et que faisait l'Etat français. Eh bien, l'Etat n'était pas là, ou n'est intervenu qu'après, ou bien encore ses dé-

**The New York Times**  
NEW YORK, TUESDAY, JANUARY 12, 1988

cisions sont allées à l'encontre des intérêts bretons.

**L'ouragan :  
l'irresponsabilité de l'Etat  
mise en évidence**

Dans la nuit du 15 au 16 octobre 87, la Bretagne était dévastée par un ouragan. Du jamais vu, des milliers d'arbres, des récoltes, des bâtiments détruits. 10 milliards de dégâts, beaucoup d'espoirs ruinés (les indemnités sont loin de couvrir les dommages). Malgré tout, la solidarité bretonne a fonctionné (cf PB de décembre).

Dès le lendemain, on s'est retourné les manches et la solidarité bretonne a joué. Par contre, du côté de l'Etat français, rien, ou alors les membres du gouvernement étaient sans doute trop occupés à compter leurs pertes, suite au krach boursier...

Les préfets, eux, n'ont pas déclenché le plan Orsec, sous prétexte qu'il n'y avait pas de morts. Bilan : les secours ont été retardés de plusieurs jours. Pire, l'armée réclame des sous aux collectivités locales (communes, départements) dans lesquels elle est intervenue ! C'est ça la solidarité de l'Etat vis-à-vis de la Bretagne ?

**\$85.2 MILLION FINE  
LEVIED ON AMOCO  
FOR 1978 OIL SPILL**

**AWARD GIVEN TO FRENCH**

**Sum Far Short of \$2 Billion  
Originally Sought for the  
Effect on Brittany**

**AMOCO : d'abord  
une victoire bretonne**

Ou l'Etat tiré par le remorqueur breton. La ténacité (le procès a duré près de 10 ans) des Bretons a payé. Pour la première fois et dans le plus grand procès maritime de l'histoire, les pollueurs ont été reconnus coupables.

Le succès est à relativiser, compte tenu des indemnités allouées, peu conformes à l'étendue des désastres. Celles-ci couvrent juste les frais engagés. Aussi la décision est-elle prise de mener une procédure en appel. Après s'être défendus, les Bretons contre-attaquent. Au-delà des chiffres, l'autre combat est bien de faire avancer le droit

maritime et d'imposer une véritable jurisprudence.

**A. Carignon, ministre  
de l'environnement**

Le ministre avait regretté que les élus bretons aient choisi le procès alors qu'une transaction eut peut-être été payante. Eh bien non, M. Carignon, les Bretons préfèrent la vérité, la justice, que les arrangements, les dessous de table... qui font le jeu des pollueurs, et c'est pourtant cette voie que l'Etat français a prise dans l'affaire du Tanio.

**TANIO : l'Etat lâche  
les communes bretonnes**

Le gouvernement a accepté une transaction avec les 15 sociétés responsables du naufrage. Le montant n'est pas public. Les 28 communes sinistrées et le département des Côtes-du-Nord se retrouvent seuls pour mener la lutte contre les pollueurs. Le désengagement de l'Etat devient une mauvaise habitude.

Il faut donc plus de pouvoirs et plus de moyens à la Bretagne pour se défendre. Par deux fois, les Bretons viennent de montrer à la face du monde qu'ils en ont les capacités ! D'où la nécessité de l'autonomie démocratique que nous réclamons.



## Accidents de mer : blocages et avancées, trois pièces à l'appui

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs (PB de juillet et de novembre 87) des problèmes posés par la disparition, le 17 mai 87, du chalutier concarnois « La Jonque ».

Une enquête nautique a été réalisée, qui a officiellement clos l'affaire, sans toutefois résoudre les interrogations sur les circonstances du naufrage, ni sur les opérations de recherche. A l'issue d'un relevé très détaillé de ces conclusions, la famille Queroué, qui a perdu deux des siens dans ce drame, demande une enquête judiciaire, « seule capable de remettre les choses à plat ».

Sans revenir sur des détails déjà longuement exposés, nous versons aux dossiers quelques pièces supplémentaires : sur les 3.253 signatures de la pétition pour la vérité, bon nombre de nos lecteurs ; il faut continuer.

### La photo

**Première pièce :** Cette photo prise lors d'une reconstitution le 10-06-87 à 300 m d'altitude, 250 km/h, par temps pluvieux, c'est-à-dire dans des conditions bien plus mauvaises que le 17 mai. Sans doute, le passage de la couleur au noir et blanc en atténue-t-il la netteté ! On distingue au centre, un dinghy orange avec deux hommes à bord ; immédiatement à droite, une combinaison de survie déployée : la confusion apparaît impossible. Le document est authentifié par huissier.

### La communication radio

**2<sup>e</sup> pièce :** La retranscription des communications radio des avions Nord 262 et Bréguet-Atlantic dépêchés sur zone avec le CROSS Etel. Nous n'en reproduisons pas la totalité mais simplement les indications qui semblent montrer qu'il y a bien eu une observation précise d'un dinghy et de naufragés vivants.

**15 h 20 :** (Nord 262, indicatif AC). « Je viens d'apercevoir un truc orange sur l'eau (...), ça peut être un dinghy et possibilité d'une personne à bord et une à côté ». **15 h 27 :** de A.C. « WB (= le Breguet) affirme qu'il se trouve deux personnes à bord du dinghy ». **15 h 31 :** de W.B. : « Je largue une chaîne SAR (dinghy + filin) en ce moment et je rentre à la station ». **15 h 47 :** de A.C. : « W.B. a largué une 2<sup>e</sup> chaîne SAR plus proche, il lui reste maintenant 5 minutes sur zone avant de rentrer à la station ». **15 h 50 :** de Cross Etel à A.C. : « Y a-t-il signe de vie à bord du dinghy ? ». **15 h 53 :** de A.C. : « Le bout de la chaîne SAR se trouve sur le canot ». **15 h 56 :** de A.C. : « Pour moi, le bout de la chaîne SAR a été viré à bord du canot par un des deux rescapés ».



Ce que l'on voit d'un avion d'observation.

**16 h 09 :** de A.C. : « La personne tiendrait toujours le bout, mais il me semble qu'il n'aura plus la force de tenir encore longtemps ». De Cross-Etel : « Y a-t-il une voile de tente sur le dessus du canot de sauvetage ? ». De A.C. : « Affirmatif ; une espèce de capuche orange ».

(A remarquer les précisions de toutes ces dernières observations).

**17 h 07 :** De A.C. : « Autour des naufragés, on a aperçu une base semi-sphérique bleue entre deux eaux avec des planches autour ».

C'est la fin de la mission de cet appareil. On connaît la suite : un silence radio, puis l'annonce que tout ce qui a été dit ci-dessus était une erreur. Lorsque le « Liou an amzer » arrivera sur les lieux, ce sera pour récupérer les deux chaînes SAR et voir partir un hélico super-Frelon.

### Une lettre de la Présidence

**Troisième pièce :** Cette lettre de la Présidence de la République. Le deuxième paragraphe mérite d'être lu avec attention. La situation peut peut-être être débloquée. Pour cela, il aura fallu la ténacité d'une famille. Dans une enquête nautique menée par la gendarmerie maritime et les affaires maritimes, la Marine nationale est à la fois juge et partie. **Conclusion :** continuons à soutenir la famille pour que soit menée une enquête judiciaire.

Monsieur,

P.G.

Le Président de la République a bien reçu le dossier que vous lui avez adressé concernant les recherches effectuées le 17 mai 1987 lors du naufrage de la Jonque et l'enquête nautique conduite à ce propos.

Le Président de la République qui m'a chargé de vous répondre vous remercie de lui avoir communiqué les éléments réunis sur ce drame par les familles des victimes et comprend que ceux qui ont été si cruellement touchés tiennent à s'assurer que toute la lumière soit faite sur les circonstances de ces disparitions.

J'ai saisi de votre intervention M. le Secrétaire d'Etat à la Mer, responsable du domaine de la pêche maritime au sein du gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Dernière minute :** la constitution en partie civile a été acceptée.

CONCARNEAU. — Interrogés par l'AFP, des militaires participant régulièrement à des opérations de sauvetage identiques, se sont montrés sceptiques devant la possibilité d'une « méprise », estimant qu'« on peut faire une erreur lors d'un premier survol mais que se tromper pendant deux heures semble parfaitement impossible, surtout avec une bonne météo ».

Outre « la lenteur des secours » — un hélicoptère n'arrivant sur zone pour hélitreuiller les éventuels rescapés que près de 2 h 30 après leur premier repérage — la famille relève une interruption de près de 1 h 30 des communications entre le CROSS et les appareils sur zone, peu avant l'annonce de la « méprise ».

Président  
de la République

M. YVON QUÉROUE  
MAIRE ADJOINT DE BEUZEC COMQ  
12 RUE DE COAT LAND KERILIS  
BEUZEC COMQ  
29110 CONCARNEAU

## Des dirigeants nettement régionalistes :

### Un atout pour le développement breton

« L'entreprise », le célèbre magazine économique de J.L. Servan-Schreiber et de Jean Boissonnat, ne peut être suspecté de connivence avec l'UDB ! Il se trouve pourtant que son numéro de décembre 87, numéro spécial qui présente l'atlas des entreprises pour 1988, est riche d'enseignements sur la réalité bretonne.

#### Loire-Atlantique

Partant du cadre des régions administratives officielles, voilà ce que la revue dit de la Bretagne à quatre départements, sous le titre « Vive la Région ». Après avoir étudié l'Aquitaine, l'Auvergne, la Bourgogne, le journaliste écrit : « Enfin une vraie région où les quatre départements qui la constituent ont un véritable sentiment d'identité régionale. La Bretagne, forte de cette solidarité globale, existe et explose même au-delà de ses frontières administratives, comme si le sud de la Région était inéluctablement attiré par la ville de Nantes ». Nous avons déjà démontré que même économiquement, la Loire-Atlantique est bretonne et il est bon que d'autres le constatent.

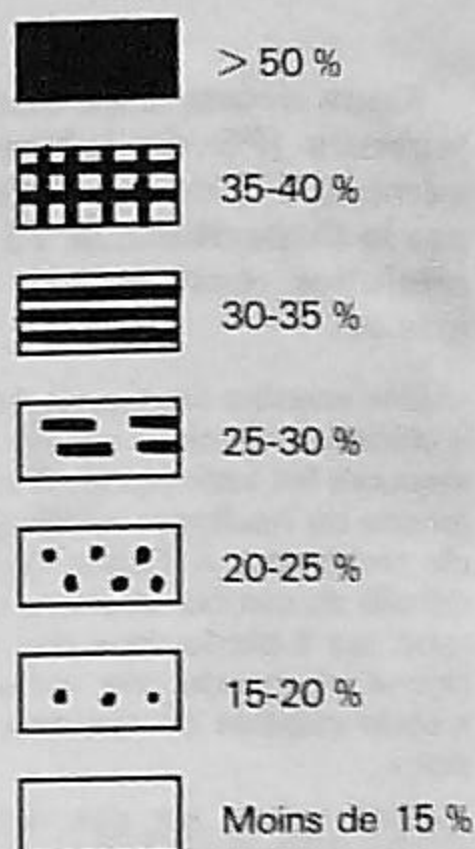
#### Ampleur de la conscience bretonne

« Si vous en êtes resté à l'image du patron cocardier et attaché à son clocher, changez vite de registre (...) car le chef d'entreprise français aujourd'hui est déjà régionaliste et européen ». Mais le journaliste nuance son propos : « Le sentiment régional varie du tout au rien entre la Bretagne et le Centre : plus de la moitié des dirigeants bretons sont fiers d'être Bretons alors qu' autour d'Orléans, près d'un entrepreneur sur deux reste avant tout « nationaliste »... Nous avons toujours affirmé également que la diversité des réalités et des consciences « régionales » imposaient des diversités de statuts. La suite de l'enquête le confirme. A la question sur le niveau auquel ils sont le plus attachés, 52,1 % des patrons bretons répondent la Bretagne, 20,8 % la France, 15,3 % l'Europe, 8,3 % le département, 3,5 % la commune.

La revue montre le décollage étonnant, mais pas uniforme, de la Région : « le sentiment régional varie d'une région à l'autre. Au pays de la « blanche hermine » et de la duchesse Anne, pas de soucis à se faire : le sentiment breton remonte à la nuit des temps et plus de la moitié des entrepreneurs y affirment leur appartenance à la Région. En Ile-de-France, dans le Centre ou en Champagne-Ardenne, en revanche, le drapeau reste dans la poche : le ferment culturel fait défaut à ces constructions administratives souvent artificielles. Et le sentiment national (Ile-de-France, Centre) ou départemental (Champagne-Ardenne) montre à nouveau le bout de son nez ».



Vivacité de la « conscience régionale » des patrons



	Commune	Départ.	Région	Etat	CEE
1 Bretagne	3,5	8,3	52,1	20,8	15,3
2 Rhône-Alpes	5,4	8,6	39,7	27,6	18,7
3 Provence	6	10,4	39,3	23,1	21,2
4 Midi-Pyrénées	4,3	12,4	38,8	25,3	19,1
5 Nord	2,8	6,5	38,2	30	22,6
19 Champagne	5,3	17,4	18,9	30,3	28,1
20 Ile-de-France	4,6	3,3	17,2	45	29,8
21 Centre	3	12,9	15,2	45,5	23,5

On notera dans le tableau ci-dessus que la Bretagne est de loin celle où le sentiment départemental est le plus faible (hormis la région parisienne, au découpage très récent), où le sentiment « régional » est le plus fort et où le sentiment « national » français est le plus faible (20,8 %).

Les régions d'Occitanie (3,4), les régions frontalières (Nord, Rhône-Alpes) révèlent un assez fort sentiment d'identité, loin derrière la Bretagne, encore peu européenne au niveau des dirigeants économiques, peut-être en raison de la taille modeste et du caractère faiblement exportateur de ses industries.

Après des décennies de combat pour le développement économique et culturel de la Bretagne, le monde des dirigeants économiques lui-même témoigne d'une conscience bretonne étonnante, au regard des autres « consciences régionales ». Cela fait partie du vouloir-vivre ensemble qui caractérise un peuple distinct, dont témoigne l'existence même du « peuple breton » et des multiples autres organes des combats bretons.

Que les milieux patronaux soient également conscients de cette dimension est un élément encourageant qu'il nous faut bien sûr intégrer à nos efforts et à nos espoirs de développement de la Bretagne, même si le système de la rentabilité à court terme des investissements limite

pour l'instant les effets bénéfiques de cette conscience bretonne.

## le peuple breton

Mensuel — Edité par les Presses Populaires de Bretagne — B.P. 301 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron, secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 LANNION

#### REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1988.

POBL  
VREIZH

## Aux « Amis du Peuple Breton »

Merci à tous ceux qui, en ajoutant une somme à leur abonnement, nous permettent d'améliorer la situation financière du journal. Avec peu de recettes publicitaires, sans sponsors, aucun journal ne peut équilibrer ses comptes, sauf à pratiquer des prix prohibitifs. Le nouveau prix de 120 F par an est plus réaliste, pour un journal de 28 pages bourré d'informations. Mais il n'est pas suffisant. Et c'est là que l'aide de nos lecteurs est **indispensable**. Ces amis qui nous aident — et sont donc membres de fait d'un club informel — sont aussi invités à nous écrire, à participer au journal, au débat, à intervenir dans le courrier. Les choses répétées plusieurs fois plaisent, dit-on.

Total 1<sup>re</sup> liste 1988 : 3.600 F.

Liste le mois prochain.

Suite au communiqué publié dans les colonnes de notre numéro de janvier, le **Comité breton de soutien à Felice Tomasi appelle les lecteurs du « Peuple Breton/Pobl Vreizh » à apporter leur soutien à Felice Tomasi, prisonnier corse, actuellement incarcéré à Ploemeur, et maintenu depuis près de cinq ans en détention provisoire sans avoir été jugé, en adressant au député, au sénateur, au conseiller régional le plus proche de leur domicile, une lettre selon le modèle ci-dessous (le recopier). Les personnes intéressées par le Comité breton de soutien à Felice Tomasi peuvent s'adresser au « Peuple Breton/Pobl Vreizh » qui transmettra.**

A M. le député-sénateur du Morbihan

Monsieur le député (le sénateur).

Je me permets d'attirer votre attention sur le sort de M. Felice Tomasi, actuellement incarcéré à la maison d'arrêt de Ploemeur, sous le régime de la détention provisoire. M. Tomasi est inculpé de complicité d'assassinat, lors de l'attaque d'un camp de repos de la Légion Etrangère en Haute-Corse, en février 1982 ; il a toujours nié cependant les faits qui lui sont reprochés.

Depuis près de 5 ans, M. Tomasi est maintenu en détention provisoire sans avoir été jugé. Une telle situation apparaît comme intolérable dans un état démocratique, comme une forme de pré-condamnation jamais prononcée et contraire à la présomption d'innocence ; elle me semble aller à l'encontre du principe affirmé dans l'article 10 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, selon lequel, « toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial ». Elle est contraire à la Convention européenne des droits de l'homme et à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

C'est pourquoi, pour des raisons humanitaires et non pour soutenir une quelconque cause partisane, et sans me prononcer sur la culpabilité de M. Tomasi, je vous prie instamment d'intercéder auprès de M. le Président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, de Monsieur le Garde des sceaux, ministre de la Justice, et de Monsieur le secrétaire d'Etat aux Droits de l'homme, pour qu'il soit mis fin à une telle situation et pour que Monsieur Felice Tomasi soit remis en liberté, s'il n'est pas jugé d'ici un bref délai.

## En guise de sommaire

- **Sécurité en mer** : 3 pièces exclusives sur le naufrage de « La Jonque », pour avancer vers la vérité (p. 3), par extension, R. Gouland amorce une étude sur l'absence de sécurité dans la marine marchande (p. 11).
- **Economie** : La marée noire montre que la Bretagne se débrouille parfois fort bien toute seule (p. 2). Un atout : la conscience bretonne des patrons ! (p. 4). Le Centre-Bretagne a besoin de l'Europe (p. 8) et l'on peut aussi y créer des emplois (p. 10). Quant à la crise du porc, Hervé Person nous la rend compréhensible (p. 16).
- **Peuples du monde** : Ce mois-ci, Corses et Palestiniens (p. 17-18).
- **Pages culturelles** : Du nouveau musée de Saint-Breuc (p. 20) à l'histoire de la Ligue fédéraliste de Bretagne (p. 22), sans oublier des chroniques, dont des mots croisés celtiques ! (p. 23).
- **Et un Pobl Vreizh à 6 voix, très varié.**

Attention : pour tout abonné **nouveau**, un magnifique agenda « Breizh » bilingue (avec 52 photos en couleurs en CADEAU !

## Je m'abonne

le peuple breton

NOM ..... PRENOM .....  
ADRESSE .....

- Souscrit un abonnement  un réabonnement 
  - ordinaire : 120 F (1)
  - de soutien à partir de 140 F (1)
  - étranger : 150 F (1)
  - étranger par avion : 180 F (1) à partir du N° ..... inclus.

- Ci-joint le règlement par :
  - chèque postal (1)
  - chèque bancaire (1)
  - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

## ABONNEZ VOS AMIS... pour un an ou pour 3 mois (gratuit)

NOM .....	NOM .....
Prénom .....	Prénom .....
Adresse .....	Adresse .....
a fait l'abonnement à 120 F (chèque joint)	est à abonner au P.B. recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)

La fédération UDB de Loire-Atlantique vient de présenter une revue de l'actualité en une vingtaine de pages reliées en livret et envoyée aux journalistes, militants syndicaux et politiques, et aux élus afin de les aider « à s'informer, à forger ou à nourrir son propre jugement et à mieux apprécier, peut-être, celui d'une formation politique plus préoccupée de l'actualité bretonne que des échéances électorales qui hypnotisent ses concurrents.

Le plan suivi évoque l'enlèvement économique de la Basse-Loire, les réponses des uns et des autres, les perspectives d'hier et les réalités d'aujourd'hui, avant d'évoquer les espérances à gérer.

L'EUROPE ET LES LANGUES MINORITAIRES

Vie politique

L'U.D.B. hostile au projet de POS

le politique

UDB écrit au président du conseil général

Dans les bois du maquis de Saint-Marcel

Le « collectif anti-racisme et anti-fascisme » a pris racine

Economique et social

Accord : toujours des réactions

Mouvement d'humeur à La Grande-Paroisse : la direction retenue dans ses bureaux

WORKER'S PARTY ET UDB

Gery Vrehan, conseiller municipal de Saint-Marcel (Morbihan) et membre du conseil général de Morbihan

## Les Bretons contre Le Pen Appel aux élus

Le 12 octobre dernier, 150 représentants de neuf organisations et associations donnaient naissance, dans les bois du maquis de Saint-Marcel, à un collectif breton de vigilance antiraciste et antifasciste (cf. PB n° 287 - novembre 1987). Cette première démarche se voulait symbolique, quelques jours après le sinistre « détail de l'histoire » de Jean-Marie Le Pen et la revendication par ce dernier d'une appartenance à la résistance antinazie, depuis démentie par les anciens résistants du Morbihan (FFI et FTP).

Dès ce jour, il fut décidé de lancer un appel sous forme de lettre ouverte aux élus bretons, toutes tendances confondues, qui seraient amenés à accorder leur signature à l'un ou l'autre des candidats aux présidentielles. L'objectif recherché à travers cette initiative était clairement établi : pas une signature bretonne pour J.M. Le Pen !

Il fut ainsi fait au milieu du mois de décembre, après l'intégration des conseillers régionaux au collège des élus susceptibles de parrainer les candidats (1) et au lendemain du passage du leader du Front national à l'émission « Questions à domicile » sur TF1.

Il ne s'agissait nullement, par cette démarche, de placer les élus bretons devant une injonction (nous ne sommes pas des donneurs de leçon), sachant que la plupart d'entre eux, et c'est heureux, n'ont jamais encouragé et n'encourageront jamais l'expression d'un discours de haine et de rejet. Il s'agissait de rappeler la responsabilité collective de la population bretonne (et en tout premier lieu celle de ses représentants) devant le comportement de l'un des siens.

### Une action nécessaire

Cette démarche se justifiait par un premier constat en quatre points :

1. Les projets et les ambitions de J.M. Le Pen représentent un danger réel pour nos libertés.

2. L'accès à la campagne officielle des présidentielles impose le parrainage d'au moins 500 élus de trente départements différents. Puisqu'elle existe, il nous faut tenir compte de cette procédure, qu'on y soit ou non favorable.

3. Un simple calcul arithmétique nous permet de constater que les notables du FN, à eux seuls, ne sont pas en mesure, loin s'en faut, d'apporter les 500 signatures indispensables à la concrétisation de la candidature de J.M. Le Pen. Le complément ne pourrait donc provenir que d'élus d'autres partis ou d'élus sans étiquette.

4. Accorder sa signature à Le Pen, ce n'est pas contribuer à élargir le débat démocratique comme le susurrent quelques beaux hypocrites. Pierre Juquin, Antoine Waetcher pour les verts, le candidat des colonies d'outre-mer et quelques autres sont susceptibles de remplir ce rôle.

Permettre à Le Pen de s'imposer, trois semaines durant, sur les écrans de télévision et sur les ondes radiophoniques, c'est cautionner une certaine politique, c'est accorder du crédit à un discours qui met en doute l'existence des chambres à gaz, c'est approuver tacitement les propos racistes dirigés contre les communautés immigrées et certains journalistes auxquels il est reproché leurs origines juives (Jean-François Kahn, Ivan Levai), c'est reconnaître le bien-fondé de menées putschistes qui rappellent les heures sombres de l'antiparlementarisme.

En un mot, permettre à l'extrême-droite d'acquiescer ses moyens d'expression, c'est encourager l'intolérance. Or, aucune morale républicaine n'impose à quelque élu que ce soit d'y souscrire.

### Parce que démocrates et Bretons

Ce premier constat appelait une réaction en tant que démocrates conscients des risques que font peser sur l'équilibre précaire des sociétés libérales l'accroissement des inégalités sociales et le fossé qui se creuse entre les simples citoyens et la classe politique censée les représenter et défendre leurs aspirations (2).

Mais le phénomène Le Pen nous obligeait doublement à réagir. Parce que Bretons, nous respectons trop ce pays pour admettre de le voir dénaturer.

L'utilisation médiatique de ses origines bretonnes par Le Pen (3) donnent de la Bretagne une image détestable, bien au-

Corse, Staline était Géorgien, Franco était Galicien. La Corse, la Géorgie et la Galice s'en souviennent encore...

Les démocrates et les Bretons que nous sommes ont deux bonnes raisons de faire barrage à la montée du fanatisme intégriste et cocardier.

### Le Pen, il faut en parler

Le Pen n'en est pas à sa première candidature. 74 et 81 ont précédé et il est vrai qu'en ces deux occasions, aucun mouvement d'opposition d'une ampleur remarquable ne s'était manifesté. C'est ce que l'argument défendu par certains, aujourd'hui, à savoir « se faire du cinéma » autour de Le Pen « le transformerait en martyr et lui donnerait de l'importance » (4), trouvait alors sa justification. Le Pen n'avait pas encore hérité de sa résidence de Saint-Cloud (et du reste) et le FN demeurait une organisation marginale dont le pourcentage de voix au soir du scrutin se comptait en décimales après le zéro.

Depuis cinq ans déjà, nous n'en sommes plus là. Et défendre pareille argumentation en 88, c'est estimer que Le Pen et son parti sont voués à retrouver, à brève échéance, l'anonymat. Ceux qui le croient savent lire dans le marc de café, et dans ce cas nous leur tirons notre chapeau bien bas, ou témoignent d'une singulière inconscience. A moins que... A moins qu'il n'y ait derrière tout ça, une réelle bienveillance qui ne veuille pas dire son nom.

Nous considérons, pour notre part, que Le Pen et le FN sont installés sur le devant de la scène politique pour aussi longtemps que durera la crise du système capitaliste et que celle-ci engendrera ses cohortes de sans-emploi et de familles aux revenus



Brigitte AYRAULT  
Conseillère Générale Saint-Herblain-Ouest/Indre  
21, rue du Havre - 44800 SAINT-HERBLAIN



*Vous adresse ses meilleurs  
vœux pour la nouvelle année et  
vous félicite de votre initiative  
anti candidature LE PEN !*

### L'une des nombreuses réponses.

delà des frontières hexagonales. Ceux parmi nous qui ont eu à se déplacer en Europe, ces derniers mois, ne le savent que trop. Qu'on se souvienne seulement du tollé qu'avait suscité au sein du Parti conservateur anglais, qui n'est pas réputé pour son progressisme, l'annonce de la possible visite du leader du FN, à l'occasion du congrès conservateur à l'automne dernier.

Au-delà de cette image de marque peu flatteuse, nous savons combien la Bretagne aurait à souffrir de la réalisation des ambitions d'un Le Pen. Bonaparte était

précaires. S'il est difficile d'envisager la prise du pouvoir par l'extrême-droite officielle, dans un futur proche, elle pèse déjà sur le cours des événements et les décisions prises au plus haut niveau. Il faut avouer que les expulsions de Maliens, de Basques, de Kurdes, d'Iraniens se succédant dans l'arbitraire le plus total, certains finissent par ne plus y voir une contradiction apparente avec le discours humaniste d'un Etat prétendument champion des droits de l'homme, qui s'apprête à fêter avec le faste des princes le bicentenaire de « sa » Révolution.

COLLECTIF BRETON DE VIGILANCE  
ANTIRACISTE ET ANTIFASCISTE

secrétariat provisoire:

AR FALZ

6, rue Longue  
29210 MONTRouLES/ MORLAIX  
Tél. 98.62.17.20

ou

C/O: G. SEMANA  
34, avenue du Mail  
35000 ROAZHON/RENNES  
Tél. 99.59.52.20

LETTE AUX ELUS DE BRETAGNE:  
PAS UNE SIGNATURE BRETONNE  
POUR M. LE PEN

Le silence et la passivité ne peuvent que servir les intérêts d'un candidat au « look » symboliquement rajeuni, qui voudrait gommer son passé de tortionnaire en Algérie et d'éditeur de chants nazis, garder dans l'ombre ses relations continues avec le MSI, parti néofasciste italien, pour apparaître enfin comme l'homme de la situation, le Messie tombé du ciel (5), le héros légendaire venu bouter l'ennemi, qu'il soit étranger, Juif (il ne fait pas la différence), franc-maçon ou « rouge », hors du sanctuaire, de « son » sanctuaire.

Nous croyons que le silence et la passivité sont synonymes de complicité. Aussi nous devons-nous de chercher sans relâche la faille dans le discours tout à la fois simpliste et emphatique et dans le pouvoir de séduction de ce loup en politique, pétri de la démagogie du mouvement poujadiste où il fit ses premières armes.

Nous connaissons son itinéraire politique, ses alliances naturelles. Nous savons ce qu'il veut... et nous n'en voulons pas !

Jul GUEGUEN

- (1) Maires, conseillers généraux et conseillers régionaux (au nombre de 1.650 en Bretagne, Loire-Atlantique comprise).
- (2) Ce fossé grandissant est mis en évidence à chaque élection par le pourcentage accru des abstentionnistes et des votes blancs ou nuls.
- (3) Rappelez-vous le bagad de Crac'h présent, à La Trinité-sur-Mer, lors de l'annonce par Le Pen de sa candidature aux présidentielles (cf. « Le bagad de la honte », *PB* n° 282 - juin 1987). N'oublions pas non plus les références incessantes à sa celtitude.
- (4) Propos extraits d'un courrier adressé au collectif par un maire du Morbihan, suite à l'envoi de notre lettre aux élus. Il s'agit, d'ailleurs, de la seule réaction hostile à ce jour.
- (5) Les propos récents de Le Pen lors de la convention du FN réunie à Nice, les 9 et 10 janvier, après ceux tenus lors de sa déclaration de candidature en mai dernier, à La Trinité, viennent confirmer cette quête de charisme, cet appel du pied à la puissance divine qui l'avaient amené à demander une entrevue, accordée, auprès du pape en 1986. Ces rodomontades, pour utiliser un vocabulaire dont il est friand, ne nous abuseront pas davantage qu'elles ne l'abusent lui-même.

## CHICHE

### R.B.O. : précisions

Notre article de janvier a suscité des réactions. Rendons à César : contrairement à ce qui est écrit dans la citation d'Emgann, le directeur de la station s'appelle Jean-Bernard Vincent. Et non Eric. Quant au dimanche soir de Daniel Jequel, il est écourté (et non écarté), ce qui est déjà dommage. La nouvelle grille horaire a été mise en place par l'ancien directeur Pernollet. Nous avons signalé les changements qui aggravent encore depuis la dégradation culturelle des programmes. Signalons quand même le bon travail réalisé par la rédaction le soir du verdict « Marée noire ». Cela change des animations débiles du matin. Radio gadget, radio bisou... Nombreux sont ceux qui tourment le bouton, mais les Bretons ont droit à mieux.

### Profession : paysan-dictateur ?

Propos tenus par Guillaume Roué, président de la FDSEA du Finistère et en d'autres temps saccageur de préfecture, au micro de FR3, le 18 décembre 1987 :

« Nous défendons un syndicalisme unitaire. Donc, en tout état de cause, nous ne reconnaissons pas la Confédération paysanne ».

Pour un tenant du libéralisme en matière agricole, ça t'a un petit côté « stal » que ne renierait pas un certain Jaruzelski. C'est Walesa qui serait surpris !

### Financement des partis politiques

Les fraudeurs se roulent des patins.

Tous champions de tapin(age) artistique.

### Après les explosions de Rennes et de Quimper

On notera qu'une fois encore, FR3 a présenté l'action comme celle « d'autonomistes ». Les gardes à vue ont été présentées comme des arrestations de coupables, dans une bonne partie de la presse, et les libérations sans inculpations sont passées presque inaperçues (sauf dans *O.F.*). La palme revient au *Figaro* qui a évoqué, de façon totalement farfelue et inexacte, l'appartenance à l'UDB des membres du P.L.B. On voit l'objectif que peuvent rechercher les auteurs de tels amalgames.

Il reste que Diwan, la culture bretonne et la Bretagne attendent encore les mesures d'urgence qui s'imposent, promesses non tenues du gouvernement et de son prédécesseur. Et que l'on a jeté la suspicion sur des militants bretons, citoyens à part entière, donc présumés innocents.

Attentats de Quimper et Rennes

#### L'UDB : « Les raisons de l'exaspération »

L'Union démocratique bretonne (UDB) commente en ces termes les attentats de Quimper et Rennes. « Si Monsieur Pandraud s'attendait, selon ses dires, à la reprise des plastiquages en Bretagne, il ne doit pas ignorer les raisons de l'exaspération qui inspire ces actes, à savoir les promesses non tenues et les rebuffades successives. »

« Plutôt que d'apporter des réponses à des revendications fondées, l'État semble préférer l'affrontement dans le but de « criminaliser » la revendication bretonne, comme la revendication canaque, corse ou antillaise. »

« Nous refusons cette dangereuse logique de l'affrontement et demandons aux forces démocratiques bretonnes de se rassembler pour exiger des solutions à la mesure de la situation, tant dans le domaine économique que culturel. »

COTES-DU-NORD

OF 23/02/88

Informez-vous, communiquez avec l'UDB par minitel : 3614, Pacor\*UDB. Un journal télématique pour la Bretagne vivante !

# CENTRE-BRETAGNE :

## La peur du vide

Au terme de trente mois de procédure, les 36 cantons de la Bretagne centrale ont appris, mi-décembre, la décision prise par la Commission européenne, à Bruxelles, de les faire bénéficier d'aides spéciales pour un montant de 507 millions de francs. Un sacré ballon d'oxygène pour tout le Centre-Bretagne qui en avait bien besoin, serait-on tenté de penser.

### La désertification

Le risque, que nous avons mis en évidence, il y a bien des années, du « désert humain », par suite des politiques agricole, industrielle et d'infrastructure conduites ou encouragées, avec ou sans planification, par les gouvernements successifs, est devenu le leitmotiv des formations politiques du tout bord. On pourrait y voir un sujet de satisfaction mais l'étendue du problème appelle plus qu'un simple constat, une volonté politique visant à un retournement de tendance. Sans cette volonté ferme et résolue, les zones d'emploi de Carhaix, Guingamp, Ploërmel et Pontivy-Loudéac devraient connaître une baisse de population de plus de 9 % entre 1982 et 2012 pour un solde négatif de 33.000 habitants (316.500 contre 349.500). Pour la seule zone de Carhaix, cette chute dépasserait les 18 %. Ce sont des milliers d'hectares qui retourneront à l'état sauvage, pesant sur l'écologie et l'économie de la Bretagne tout entière.

Pour nous qui sommes attachés à un développement équilibré de la Bretagne, qui sommes sensibles au processus de désertification qui touche l'intérieur du pays, il serait aisé et réconfortant d'accueillir cette manne européenne comme un don du ciel et d'y trouver un argument favorable à la poursuite de la construction européenne qui nous tient tant à cœur. Seulement voilà, à y regarder de plus près, tout n'est pas si simple.

Ces aides, par leur provenance et dans leur réalisation, posent deux questions : une question de compétence ou de responsabilité face au problème qu'elles sont supposées traiter et une question tenant à la destination véritable des sommes ainsi débloquées.

### Une fuite de responsabilité

Devant de telles sommes, qui ne représentent pas moins de la moitié du budget de la région Bretagne (à quatre départements), on est en droit de se demander s'il est de la responsabilité des instances européennes de tenter de corriger les effets désastreux pour les populations de l'Argoat des choix de développement ou de non-développement imposés à la Bretagne par l'Etat français et ses relais. Car c'est bien cette impression d'un transfert de responsabilité, financière sinon politique, de l'Etat français vers l'Europe qui ressort du circuit emprunté pour l'obten-

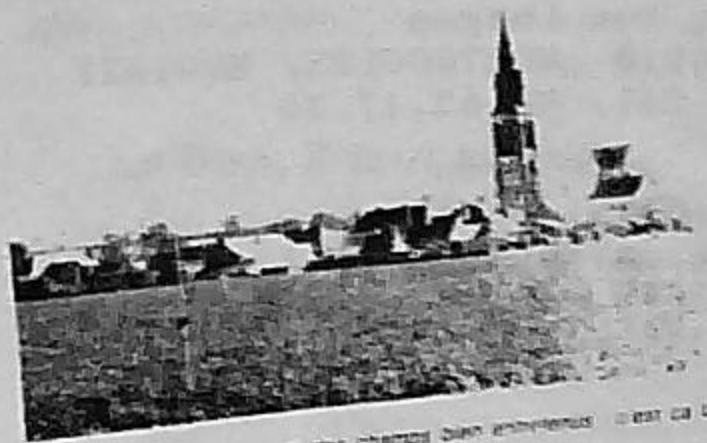
### Un maire agriculteur : « J'ai peur du vide »

« Je dis non au plan régional de restructuration laitière ! Il va faire le vide dans les campagnes. Il compromet l'avenir de nos communes rurales ».

Joseph Hillion, 57 ans, est producteur de lait. Il est aussi maire de Le Faill, près de Quintin au sud de Saint-Brieuc, dans les Côtes-du-Nord.

Il n'est pas d'accord avec le plan de restructuration laitière proposé par la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles. Pas d'accord pour rayer de la carte 12 000 exploitations afin d'installer seulement 600 jeunes.

Comme agriculteur il trouve que ce plan ne tient pas la route. Comme maire, il tient à garder le maximum de gens sur sa commune.



Un clocher, des maisons et des champs bien entretenus : c'est ça le visage d'une commune rurale.

« Ouest France » 22-6-1987  
Centre-Bretagne

tion de ces 507 millions de francs. C'est, en effet, le gouvernement français qui posa la candidature de la Bretagne centrale à une opération intégrée de développement de développement (O.I.D.) auprès des autorités européennes en mai 1985. La démarche apparaît donc pour le moins surprenante.

D'aucuns trouveront probablement que nous gâchons le plaisir et seront tentés de répondre à cet argument : « Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse ! » Oui mais voilà, les aides débloquées par Bruxelles risquent fort de ne jamais avoir de suites. Il ne fait guère de doute que la réalisation de cette opération doit beaucoup au fait qu'elle ait été mise sur les rails avant l'adhésion de l'Espagne et du Portugal au Marché commun, le 1<sup>er</sup> janvier 1986.

Aujourd'hui, le contexte européen est tout autre, et la Bretagne n'apparaît plus comme l'une des régions les plus défavorisées de la CEE. En mai dernier, la commission européenne, présidée par J. Delors, annonçait clairement la couleur : désormais, en « France », seuls les départements d'outre-mer pourront se porter candidats à l'obtention d'aides régionales. Il nous semble donc indispensable de poser, dès à présent, la question de l'après-OID, la réanimation de la Bretagne centrale appelant une politique de longue haleine qui ne saurait se satisfaire de crédits ponctuels. Demain, les subventions européennes ne seront plus là pour pallier les carences de l'Etat. Alors qui paiera ?

### Détournement de fonds

A cette première question vient s'ajouter celle de l'affectation des sommes en question. Et sur ce point aussi, la vigilance est de mise.

Ces 507 millions de francs ne constituent pas les premières subventions d'investissement accordées par Bruxelles pour des projets de développement en Bretagne. Le fonds européen de développement régional (FEDER), à lui seul, aurait accordé aux quatre départements de la Bretagne administrative 2,1 milliards de francs entre 1975 et 1986. Mais une étude d'un chercheur breton, Jean-Marc Quéméré, révélait dès 1985 le « flou artis-

tique », selon l'auteur, qui entoure l'utilisation précise des crédits communautaires.

D'ailleurs, comment en irait-il autrement ? Les dossiers de candidatures ne peuvent être déposés que par les Etats, qui, par effet de retour, imposent le versement sur leurs budgets des subventions régionales de la CEE. Autant dire que là où le pouvoir régional est faible ou inféodé, de ce fait incapable ne fût-ce que de prétendre au contrôle de l'utilisation de ces crédits, l'Etat ne se prive pas d'en user à sa guise. Ainsi Jean-Marc Quéméré mettait-il en évidence le détournement de fonds opéré par l'Etat français sur les 30 % de crédits du FEDER qui auraient permis l'achèvement du plan routier breton dès le début des années 80.

Qu'en sera-t-il de ces 507 millions de francs ? Seront-ils vraiment affectés, et dans leur intégralité, au développement du Centre-Bretagne ? Rien ne nous le garantit. Pour qu'il en soit ainsi, deux décisions s'imposent :

— Que ces crédits soient transférés au plus vite sur le budget de la région Bretagne.

— Que leur utilisation soit soumise au contrôle de la commission infrastructures et communication du Conseil régional, en charge du dossier « Bretagne centrale », et de l'organisme qui doit succéder prochainement au comité de pilotage de l'O.I.D., dissout dès l'obtention des crédits.

L'institution régionale sera-t-elle en mesure d'imposer ces conditions salutaires ? Qu'il nous soit permis d'en douter.

### L'Etat, seul maître à bord

En l'état actuel des choses, et à notre grand regret, le développement économique du Centre-Bretagne, avec ou sans Europe, est l'affaire de l'Etat français. Lui seul, comme nous l'avons vu, peut intervenir auprès des autorités communautaires, lui seul peut concrétiser sur le terrain les décisions prises à Bruxelles. Là est le vrai, le seul pouvoir. La politique de décentralisation engagée en 1982 n'a nullement dérogé au principe sacro-saint de l'Etat souverain en toutes choses, seul maître à bord. Les Debré et les Chevènement sont d'intraitables chiens de garde.

## Les productions de Lagon Bleu

**Sonnerie du téléphone.** « Les Productions du Lagon Bleu, bonjour !... Le Lagon Bleu, oui c'est ça !... Antenne 2 ? Ah, très bien !... Vous avez lu l'article qui nous était consacré dans Télérama ? Oui, et... Non, nous sommes installés à La Feuillée... Non, La Feuillée ! C'est en Bretagne, dans les Monts d'Arrée... Non, du tout, près de Morlaix... vous situez ? »

**Nous garderons longtemps de notre visite à l'atelier de production audiophonique du Lagon Bleu, ces quelques bribes d'un dialogue quelque peu surréaliste, un échange qui résume à lui seul le pari un peu fou des concepteurs de ce projet, mais un pari qui semble gagné quatre mois à peine après le lancement d'activité.**

Tournées vers la création audiophonique, et plus particulièrement la production et la réalisation d'émissions clé en main à destination des radios locales privées, les Productions du Lagon Bleu ont commencé, en septembre 1987, avec trois passionnés de communication, dont Annaïg Baillard, que les fidèles auditeurs de RBO (celle d'avant la normalisation) n'ont pas oubliée. Employant aujourd'hui huit personnes, et ce n'est qu'une étape, le Lagon Bleu s'est constitué, en l'espace de quelques semaines, une clientèle de 263 radios, qui émettent d'un bout à l'autre de l'hexagone, mais aussi en Corse, à Saint-Pierre-et-Miquelon et jusqu'à Tahiti. Et tout cela au pied du Roc'h-Trédudon, à quelques encablures du Yeun, dans ce pays de brumes qui ne manque ni de charme ni de mystère certes, mais que beaucoup ont cru très tôt condamné au dépérissement.

Il fallait une bonne dose de culot et un capital-confiance au beau fixe pour tenter ce qui était et qui demeure une aventure authentique. Cette aventure méritait que l'on s'y intéresse. Aussi le P.B. a-t-il mené son enquête. Toute l'équipe du Lagon Bleu nous a réservé un accueil chaleureux et Annaïg a gentiment accepté de lever quelques secrets de l'énigme.

**Le Peuple Breton : Annaïg, peux-tu nous dire ce que sont les Productions du Lagon Bleu aujourd'hui ?**

Tant que les Bretons n'auront pas saisi la nécessité, l'urgence absolue pour eux-mêmes d'un pouvoir régional autonome capable de faire entendre leur voix auprès des instances européennes, sans autre intermédiaire (ce qui suppose l'installation à Bruxelles d'une délégation bretonne permanente), il ne nous sera permis que de tendre la main dans l'espoir d'une manne providentielle. Le dossier du Centre-Bretagne illustre cette réalité d'une manière presque caricaturale.

Le pouvoir aux Bretons en Bretagne, au nom du droit dont dispose chaque peuple de décider de son propre avenir, semble plus que jamais une vaine espérance devant l'abdication des élus et la résignation d'une population condamnée dès lors à choisir entre le sous-développement de l'exil. Peut-être lira-t-on dans les manuels d'histoire : « Ici vécut un peuple qui n'a pas su grandir ».

**J. GUEGUEN**

**Annaïg Baillard :** Le Lagon Bleu est organisé en SARL. Nous disposons donc du statut d'entreprise et nous avons, à ce titre, une vocation économique. Mais le secteur dans lequel nous évoluons, c'est-à-dire la communication, nous rappelle à notre vocation culturelle. Pour bien comprendre nos activités présentes et leur évolution possible, il ne faut pas perdre de vue ce double objectif que nous poursuivons.

Après quelques tâtonnements au printemps, l'activité de l'entreprise a réellement commencé en septembre 87 avec la production, la réalisation et la diffusion d'un magazine de la mer intitulé « Les Chroniques en bleu ». Ce magazine est tourné vers les métiers de la mer, les producteurs, ce qui n'exclut pas que nous invitions, à l'occasion, quelques skippers de course (Philippe Jeantot, Anne Liardet), ou des écrivains tels Gilles Millot, qui est venu nous parler des scaphandriers à casque. Dans une autre émission, Louis Priser, instituteur sur l'île de Batz à partir de 1931, nous a beaucoup appris sur la vie des îliens à cette époque-là.

Très concrètement, nous produisons une émission hebdomadaire et chaque chronique est composée de deux parties : une interview d'environ 25 mn qui compose la face A de la K7 et une face B, qui comporte cinq recettes de la mer.

Chaque mercredi, les cassettes sont expédiées, pour être diffusées la semaine suivante, aux radios locales, qui forment notre clientèle. Aujourd'hui, nous atteignons le nombre de 263.

**P.B. : C'est une formidable réussite. Peux-tu expliquer un décollage si rapide ?**

**A.B. :** La première explication, je crois que c'est la réponse à un besoin, ressenti aussi bien chez les responsables des radios que chez les auditeurs. Ces responsables se rendent compte, de plus en plus, que le principe « music and news » avec de la pub autour, ça ne suffit plus, en tout cas pas pour fidéliser un auditoire. Mais ce besoin existait déjà avant que nous ne nous lancions. Pourtant, personne n'était parvenu à le satisfaire. C'est qu'il existe donc d'autres facteurs d'explication.

Tout d'abord, la qualité du produit. Notre émission est conçue de telle façon qu'une radio qui a sa propre émission sur la mer puisse la diffuser quand même. Au-delà de la richesse et de la diversité que nous essayons de donner aux sujets que nous traitons, il y a la qualité de l'enregistrement, grâce au matériel que nous possédons et puis le petit supplément, la touche de créativité. Avec de la musique, des sons extérieurs, nous nous efforçons

de créer toute une atmosphère autour des intervenants. Le professionnalisme donc, c'était une première condition.

Ensuite, nous assurons ce service gratuitement aux radios. En effet, il faut savoir que la plupart des radios privées n'ont pas les moyens de s'offrir ce genre d'émissions. Celles qui disposent de moyens ne sont pas forcément celles avec lesquelles on a envie de travailler. Quant aux radios locales de proximité, elles réservent les quelques milliers de francs qu'elles ont pu mettre de côté à l'achat de matériel technique. Donc, gratuité du service. En contrepartie, nous demandons aux radios d'assurer la promotion des émissions et de respecter leur auditoire en dégagant un créneau horaire fixe. De même, nous leur demandons de nous prévenir si elles ont l'intention de promouvoir l'émission avec un sponsor local, afin d'éviter toute mauvaise surprise du type sponsoring par un parti politique. Evidemment, il n'est pas toujours facile de veiller au bon respect de ces quelques règles de conduite quand vos clients sont au nombre de 263. Mais chaque cassette est accompagnée d'un bon de réception qui est à remplir par la radio et doit nous être renvoyé pour recevoir la cassette suivante.

**P.B. : Un service gratuit pour les radios ? Ça me semble en contradiction avec la vocation économique de l'entreprise telle que tu la définissais précédemment, non ?**

**A.B. :** En effet, mais ça ne l'est pas. Les Chroniques en Bleu sont sponsorisées pour un an par les organisations de pêche, les O.P., c'est-à-dire le Fonds régional d'organisation des marchés (FROM) — Bretagne, qui regroupe le Guilvinec, Concarneau, Lorient, Saint-Malo, et hors de Bretagne, Boulogne. Le sponsor est nommé et remercié dans les génériques de début et de fin de la face A, c'est-à-dire l'interview. Chaque jour de la semaine, une recette de la mer est offerte au nom du sponsor, ce qui nous permet de contribuer, en toute modestie, à la promotion de la pêche bretonne.

Jusqu'à présent, toutes les organisations de pêche bretonnes passaient par Paris pour assurer leur promotion. Aujourd'hui, elles peuvent venir nous voir à tout moment. D'une semaine à l'autre, au gré des prises et suivant les stocks, on peut changer l'espèce qui servira de produit de base aux recettes. Chaque mois, le sponsor reçoit un compte-rendu qui fait le point sur la diffusion des Chroniques en Bleu, d'après les bons qui nous sont retournés par les radios. Nous travaillons en complémentarité et en souplesse.

# Le Lagon Bleu plane sur la F.M...

**P.B. :** Le Lagon Bleu semble avoir assuré son succès grâce aux Chroniques en Bleu. Avez-vous d'autres activités ?

**A.B. :** Ah ! On touche ici un point sensible. Nous avons créé ce studio avec la volonté de l'ouvrir à des productions locales. Je suis très fier d'avoir enregistré, avant Noël, une cassette avec deux chanteuses de kan ha diskan de Huelgoat, dont Valentine Colleter, qui est une femme vraiment extraordinaire. Elle connaît une quantité de « gwerziou » vraiment incroyable et elle possède une voix fabuleuse. Cet enregistrement, je voulais le faire depuis des années. Valentine et Germaine disposent, aujourd'hui, d'une cassette enregistrée dans des conditions techniques parfaites et elles en assurent la diffusion elles-mêmes dans les « festou noz » où elles se produisent. Elles n'avaient probablement jamais rêvé une production pareille mais ce n'est pas parce qu'on est en Bretagne qu'on doit renoncer à un produit de qualité.

Cette collection inaugurée par Valentine et Germaine sera probablement limitée dans le nombre de productions mais nous voulons offrir à des gens qui n'auraient pas les moyens de se faire enregistrer dans le circuit normal, un label de qualité qui leur permettra de se faire entendre dans le monde entier, sur toutes les F.M. Nous n'avons pas pour vocation de faire du collectage de chants ou de musiques comme le fait Dastum. Dastum le fait très bien. Notre démarche est différente. Nous nous intéressons à tous les genres musicaux qui trouvent à s'exprimer en Bretagne. La prochaine cassette, dans cette série, ce sera un groupe de rock, des jeunes qui chantent des chansons de marins écrites par eux en breton et en français. On s'en fiche si ça ne rapporte rien, ça ne coûte pas grand-chose. Valentine et Germaine ont financé leur cassette mais nous ne leur avons facturé que la matière. Nous leur avons fourni nos compétences sans nous faire rémunérer.

**P.B. :** Une fois encore, n'êtes-vous pas en contradiction avec le principe de rentabilité de toute entreprise ?

**A.B. :** Là, il faut être clair. Les associations qui souhaiteraient travailler avec nous doivent comprendre que nous ne sommes pas subventionnés. Nous faisons logiquement payer nos services mais nous ne gagnons d'argent sur le dos de personne. A Paris, la journée d'enregistrement en studio varie entre 3.000 et 10.000 F, selon le nombre de pistes. Ici avec huit pistes, tout compris, tu en as pour 1.500 F, avec le technicien à ta disposition, et tu es de retour chez toi le soir.

Nous possédons un outil hyper-professionnel que nous mettons à la disposition des autres dans la limite de l'usage que nous impose nos propres productions. Mais tout se paie, un minimum.

**P.B. :** C'est le minimum, en effet... Ce qui frappe ici, c'est le professionnalisme, la recherche systématique de la qualité. Mais franchement, innover dans un domaine pointu



(Photo L. Blonce)

**comme la communication et le faire à La Feuillée, est-ce bien raisonnable ?**

**A.B. :** C'est vrai que pour beaucoup, c'est un gag. Mais j'aime bien le symbole du Roc'h-Trédudon et puis La Feuillée, c'est chez moi. Alors, pourquoi aller chercher ailleurs ?

Nous sommes en train de vérifier que cette installation loin des grands centres urbains, loin de Paris surtout, nous permet d'être indépendants vis-à-vis de toute municipalité et de ne pas être noyés dans la masse. Nous étions tous très fiers de voir, dans l'article que nous a consacré Télérama, l'adresse de l'atelier : « Kerelcun-La Feuillée ». On y tient. Si parmi nous, tout le monde n'est pas bretonnant, nous avons une conscience bretonne vraie, celle qui fait que nous voulons travailler ici parce que nous y vivons, mais qui échappe au risque du ghetto.

Et puis La Feuillée isolée, qu'est-ce que ça veut dire ? Nous sommes à 15 mn de Morlaix, à 40 mn de Brest, à 50 de Lorient. D'ici, on peut voir la Manche et l'Atlantique, en même temps, par temps très clair, c'est vrai...

Cette histoire d'isolement ne nous a jamais angoissés. Il faut savoir que plour les Canadiens, nos derniers clients, La Feuillée, c'est dans la grande banlieue parisienne. Alors...

**P.B. :** Promis, on ne vous ennuiera plus avec ces histoires. Dites-nous plutôt ce que sont vos projets.

**A.B. :** A très court terme, nous avons deux projets qui nous tiennent à cœur. Sur le modèle des Chroniques en Bleu, nous allons inaugurer, en février, les Chroniques en Mi majeur, un magazine de musique classique. Plusieurs sponsors sont prévus en liaison avec les nombreux festivals qui se déroulent en Bretagne durant l'été. Par ce magazine, ces manifestations avaient accès à une promotion hexagonale et même au-delà. Plusieurs maisons de disque sont également intéressées par la possibilité de gagner le public des 15-25 ans à la musique classique en abordant le sujet d'une façon moins scolaire ou élitiste qu'on ne le fait le plus souvent.

Pour ce faire, nous venons de nous attacher la collaboration d'Eliane Faucon-Dumont, qui animait les émissions de musique classique sur RBO et qui vient d'être licenciée dans des conditions sur lesquelles je ne m'étalerai pas. Elle porte sur le classique un regard neuf, original et elle a un esprit très ouvert qui fait qu'elle s'intéresse à toutes les formes que peut revêtir la musique contemporaine, y compris la musique bretonne dite traditionnelle. En radio, c'était la seule personne que je connaissais qui avait cette ouverture d'esprit. Les émissions qu'elle nous prépare seront le prétexte à des rencontres avec des peintres, des écrivains, des poètes, etc...

Dans la même veine, nous préparons un magazine de l'écologie, les Chroniques en Vert. Sur le thème de la faune et de la flore, et en collaboration avec la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), nous nous efforcerons de faire comprendre au public la nécessité de sauvegarder l'équilibre naturel.

Et puis, dans un autre registre, nous lançons en ce moment une collection de cassettes destinée au grand public, et non plus seulement aux radios, et intitulée, Histoires de Mer. Ce sont des nouvelles, écrites de préférence par des auteurs bretons, sur le thème de la mer. Ces Histoires de Mer entrent dans les productions plus culturelles du Lagon Bleu, avec pour souci la défense et la mise en valeur du patrimoine.

La croissance de notre entreprise se poursuit. Dans quelques semaines, le nombre d'employés sera porté à douze. Nous prévoyons d'agrandir les locaux administratifs et nous allons construire une petite unité de fabrication de cassettes afin d'assurer nous-mêmes la duplication et réduire ainsi les coûts.

**Interview recueillie par Hervé PERSON et Jean ROUDAUT**

Les Productions du Lagon Bleu (SARL)  
Kerelcun  
29218 La Feuillée  
Tél. 98.99.66.78

## Les officiers radios dans un triangle sous pavillon des Bermudes

### 11 naufrages en 50 jours

Les naufrages font rage, comme d'habitude. En France, les chalutiers *Origan* le 4 décembre, le *Dohe* le 11 décembre, le *Virginie* le 22 décembre, l'*Evolution* le même jour, le *Maryline* le 23 décembre, le *Notre-Dame-de-la-Garde* le 24 décembre, le *Saint-Jean-Baptiste* le 28 décembre, le *Coridys* le 11 janvier, le *Jean-Sébastien* le 22 janvier, le *Salve Regina* le même jour, un autre au large de Plogoff le 23 janvier, ont connu l'événement de mer. Un transbordeur par-ci, le *Herald-of-Free-Enterprise*, plus de 200 morts, un transbordeur par-là, le *Philippin Dona Paz*, plus de 2.000 morts, d'autres comme un ferry du Bangladesh, plus de 100 morts, nous ne pouvons tous les citer. L'AVEN a gardé les coupures de presse sur une grande quantité de naufrages survenus depuis 20 ans.

### Pour une pollution, on vous aidera

Mais qui en garde le souvenir ? Qui se bat pour que cette boucherie cesse ? Qui subventionne l'AVEN pour qu'elle perpétue ses recherches ? Certainement pas les communes qui, elles, ont bien su trouver de l'argent, celui des contribuables, pour leurs propres intérêts, comme ceux lésés par l'*Amoco Cadiz*. En ce qui concerne le *Tanio*, nous ne verserons pas une larme sur les communes qui ont, sacrilège, porté plainte contre la veuve du commandant du *Tanio*, soi-disant susceptible d'une faute. Là, aussi, on a ponctionné les contribuables. A ce jour, seules 2 communes sur 85 sollicitées ont aidé financièrement l'AVEN : Kerfot et Yvias dans les Côtes-du-Nord. Le Conseil général des Côtes-du-Nord n'a rien versé. Il avait tout de même su porter plainte, lui aussi, contre la veuve du commandant du *Tanio*.

### 150 minéraliers ont fait naufrage en 10 ans

Beaucoup de navires coulent. 150 minéraliers, d'au moins 60.000 t. ont disparu en 7 ans (lire le bulletin de la Fédération internationale des transports ITF de novembre 1987, en page 7). Le *Topkaki*, avec 59.000 t. de minerai de fer a coulé en 6 minutes, 18 marins sont morts, les 11 autres ayant regagné la côte à la nage. Le *Derbyshire*, de 169.000 t. a coulé, entraînant dans la mort tous les marins.

### Les familles se battent seules

Pêcheurs et marins du commerce sont solidaires. Tous payent un lourd tribut au concept de la « fatalité », argument suprême de nos hauts fonctionnaires, quand ils n'accusent pas « l'erreur humaine ». Beaucoup de chalutiers naufragés sont signalés dans la rubrique « faits divers », expédiés en trois lignes. Des familles s'émeuvent, s'indignent, clament leur indi-

gnation, écrivent longtemps après le naufrage leur dégoût de voir, par exemple, Ifremer se lancer dans des opérations « *Titanic* » quand tant de navires requièrent son expérience afin de déterminer les causes d'accidents. Pour y remédier. La presse maritime bretonne ne parle jamais, sinon au début, du combat des familles en procès avec les Etats. Vous avez déjà lu un article de fond sur les familles du *Betelgeuse* et du *François Vieljeux* en procès depuis 9 ans ? Le commerce a réagi en 1979. La leçon du cargo *Maori*, coulé en 1971, n'a pas été comprise par les médias. Les familles se sont battues, seules. Dans le milieu maritime, on avait perdu leur adresse quand nous les avons découvertes ! A la pêche, le *Cité-d'Aleth* et le *La Jonque* ont enfin rompu la loi du silence, l'omerta. Pendant ce temps, on nous rebat les oreilles dans un grand quotidien breton sur les valeurs religieuses et familiales alors, que, tout près, des veuves et des mères de naufragés ne demandent qu'un peu d'attention. Un grand quotidien maritime, appartenant à la même famille, lui, censure l'AVEN. Il est vrai qu'il ne faut pas contrarier l'administration maritime et la Marine nationale. Etonnez-vous qu'avec un tel silence, un ministre se permette de faire descendre la police au siège de notre association et engage un procès pour une phrase tirée d'un contexte, ce qui la déforme totalement.

### D'un côté les autorités, de l'autre les familles

Dans notre milieu maritime, il y a deux composantes : d'une part, celle de la presse maritime, de l'administration maritime et de la Marine nationale ; d'autre part, celle des familles ; les deux sont antinomiques. Et ce n'est pas seulement à coups de prières qu'on comblera le fossé !

### Ce qui provoque en grande partie les naufrages

La sécurité en mer ne se coupe pas en rondelles. Elle est une science aux aspects multiples, complexes, qui méritent attention et vigilance : « en avant », « pendant » et « après » le naufrage. Certains voudraient que l'AVEN ne s'intéresse qu'à l'« après » : la photo spectaculaire, l'aide financière aux familles, la recherche édulcorée. Tenez, un exemple : le chalutier *Snekkar Arctic* coule en quelques minutes. Pour une bête qui a coûté 5 milliards de centimes, c'est surprenant. Le plus débile s'en étonnerait, mais cela gêne que l'on recherche les causes, l'« avant » naufrage, c'est la prévention. Question de technique et de politique maritimes. Pour la technique, la construction n'est pas toujours ce qu'elle devrait être. Pour la politique maritime, l'Europe a choisi la complaisance, avec un minimum de sécurité dans l'entretien et un minimum pour la formation des hommes. Les marées noires et les pertes en vies humaines sont encore pour demain.



par Roger COURLAND

## L'A.V.E.N. poursuivie ?

« L'association des victimes des événements nautiques » (AVEN) a été fondée en 1983, par Roger Courland, officier radio en retraite, syndicaliste, militant UDB depuis 15 ans, défend les familles des victimes, agit pour connaître les raisons des drames et pour l'amélioration des conditions de sécurité à bord. Dans une lettre de l'association envoyée aux officiers radio menacés de débarquement, et à A. Guellec pour information, voilà ce qu'écrivit le président :

« Voilà ce que nous entendons : M. Guellec est-il au-dessus des lois ? Dans notre enfance, nous avons appris que ceux qui ne respectaient pas les lois étaient des voyous et des hors-la-loi ».

C'est une allusion au fait que l'Union internationale des télécommunications (organisme spécialisé lié à l'ONU) demande le maintien d'officiers radio à bord des bateaux alors que dans la marine hexagonale, la dérogation à cette consigne devient systématique. « Diffamation et non représentativité », déclare le ministre.

Pourtant l'AVEN (il n'y a que deux associations de ce genre au monde a 150 adhérents, des spécialistes, une documentation, des rapports étroits avec les victimes des accidents nautiques... Affaire à suivre.

### Exigeons sur chaque bateau la balise de détresse

Pour le « pendant » le naufrage, il y a la balise de détresse. Combien de millions de francs ont été dépensés pour les 11 naufrages de chalutiers entre le 4 décembre et le 23 janvier ? A chaque fois, ou presque, on signale la disparition d'un bateau et on dit : « Où il est ? ». On envoie pendant des jours des patrouilleurs, des vedettes, des avions, des hélicoptères. Pendant ce temps-là, les hommes à la patouille ont cent fois le temps de mourir. Alors qu'avec une balise de détresse, il existerait une petite chance de rendre époux et fils à leurs familles. Le Chili vient de commander en France des balises de détresse pour leurs propres navires !

(A suivre)

# POBL VREIZH

## Tenzor Run ar Gov

Danevell diembann  
gant Fanch Treger

C'hwec'hvet rann :  
war an dachenn

D'ar sadorn 28 a viz Even e oa kroget ar vakansoù bras da vat. Hogen, abaoe hanter ar miz ne oa ket ken penn ar skolidi gant al labour. Dreist-holl Herve, Erwan, Yannig ha Katell, ma oa o fennoù a-drenv war skinvier Lise Lanleger, o spered a oa pell 'zo dija o nijal a-us d'ar Menez Bre, nepell eus maner Run ar Gov.

Azalek al lun e krogas hor pevar ganfard da zastum binvioù ha da bourchas pourveziou. Pourveziou evit div sizunvezh da nebeutan.

« Ma zad, eme Yannig, a gaso an traoù betek du-hont gant e garr-samm, ar c'hoazh goude kreisteiz.

— Distenget, eme a re all. Hastomp buan neuze dastum ar pezh hon eus ezhomm ».

En deiz war-lerc'h, war dro div eur e voe karget er c'hamion div deltenn, hini ar vreudeur Morvan hag hini Katell, peadra da gousked : matarasenoù kaoutchoug, seier kousked... peadra da geginan : un dommerez, kastelodenoù, pladoù, asiedoù hag all... ha neuze pourveziou.

Karget e voe ivez binvioù a-bep seurt : pigelloù, trenchoù, palioù, loaiou-mansoner, un tamouez, ur sparl houarn evit ober loc'henn, ur garrigell-goufr evit diac'hubin ar mein hag an douar. Eveljust ne oa ket ankounac'haet kemer ur momeder na dreist-holl ur c'hliker metal anvet peurvuian pillig friterezh gant an dud.

Ur wech karget ar c'harr-samm e kemeras tad Yannig hent Run ar Gov, hor pevar lisead war e lerc'h gant o c'hezeg-tan. Brav tre e oa an amzer, sklaer ha glas an oabl, ur gwir devezh hanv.

« Amzer gaer evit sevel an teltennoù ha diazezan ho kamp, eme an tad ».

Evel ma oa bet divizet etreze ha mestr Run ar Gov e voe savet an teltennoù er verje e disheol ar gwez avaloù. E-barzh an deltenn vras, hini ar baotred e oa renket matarasenoù kaoutchoug, seier kousked ha dilhad an tri baotr. E-barzh an deltenn all, hini Katell, e oa traoù ar plac'h yaouank ha neuze ar pourveziou hag ar binvioù bresk evel ar billig friterezh da skouer. Un tamm pelloc'h e gwasked ar c'hleuz e oa graet ur forn vihan evit rostan kig ha poazhan patatez.

Ur wech kempennet an teltennoù, renket ar pourveziou, an dilhad hag ar binvioù e lâras Erwan Morvan d'e garnaladed e oa poent ober ur seurt taolenn implij-amzer evit ar pezh a selle ouzh ar c'homisionoù e bourk Pederneq ha neuze ar predoù.

« Daoust ma 'z eus pourveziou ganeomp e vo ret memestra, emezan, mont bemdez betek ar bourk da gerc'hat bara, kig ha traouigoù all rak ne vo ket posupl deomp debrin boued-mir, pastez Henaff hag all e-pad pemzektez hep heugin. Pep hini a yelo d'e dro, eta, betek ar bourk da brenan ar pezh a vo ezhomm. Memestra evit ar predoù. Pep hini a raio war-dro ar boued pa vo e dro da ober ».

— Mat eo, eme an tri all. N'eus nemet ober un daolenn ».

Pa voe echu an daolenn e oa poent komans da aozan koan.

« Din-me da gregin gant al labour eme Erwan. Me 'zo o vont da grazan deoc'h chaosis maout ha chipolata war ar glaou bev, ur pred friko da rein nerzh ha kalon d'an dud a-benn arc'hoazh, rak arc'hoazh e vo ret turian douar ha n'eo ket chom da hunvreal.

— Me, eme Yannig a zo o vont da glask keuneud da c'hwezhan an tan.

— Kae 'ta eme Erwan, met digas ganit keuneud sec'h, han !

— Ya, ya, arabat dit ober gwad fall ».

E-barzh ar forn vihan kempennet gante e oa graet tan gant delioù sec'h ha keuneud.

A benn un hanter eur bennak e oa glaou ruz forzh pegement. Neuze, goude bezan graet un toull enne gant biz ur fourchetez e lakeas Erwan ar silzig war ar c'hrih hag ar c'hrih a-us d'ar glaou. Diouzhtu e savas c'hwez vat tro-war-dro ken e tiredas Yannig ha Katell eus a-drenv ur bod lann lec'h ma oant aet o daou d'en em flouran ha da boket an eil d'egile.

« Hola, eme Erwan, krog eo an turzunelled da c'hrougousat. Poent eo tostaat, erru eo prest koan ! ».

Ne oa ket padet pell poazhan ar silzig na kennebeut lipat anezhe, me lâr deoc'h !

Nav eur e oa breman ha ne oa ket noz c'hoazh na tost. Na pegen diwezhat an noz e penn kentan miz Gouere abaoe ma 'z eo deuet an eur nevez ! Un tamm kollet dre ma 'z int bet dizonet a-daol trumm eus ar



(iffig Troadeg)

skinwel ha dre ma n'int ket kustumet da selaou ar post bihan d'an eur-se e c'hoariont an dro d'o zelttennoù, dall ha mezh evel ar yer e-pad an eost. A-greiz-holl e teu ur menoz da Herve :

« Ha ma c'hoarifemp krige-raden da c'hortoz noz, emezan d'an tri all ?

— Ya, ma kerez, eme Yannig.

— Deus ganin neuze da droc'han un toullad.

— Erru on, paotr ! ».

Gant o c'hontell « Opinel » e troc'hont war-dro pevar-ugent krog er raden stank war kleuzioù ar verje. Pevar-ugent, da lâ-rout eo ugent da bep hini. Goude-se e azezont tal-ouzh-tal war ar c'hliazenn, treid an eil harpet ouzh re egile, evel c'hoarierien bazh-yod. Nemet aman n'eus bazh-yod ebet. Pep c'hoarier a gemer neuze ur c'hrog eus e vern (an holl vernioù a zo enne ar memes niver a grigi), a grog gantan e hini e gamalad ha pep hini da sachan eus e du ken a zichonk unan eus ar c'hriki. Neuze, ar c'hoarier eo dichonket e grog a gemer unan all en e vern endra ma zalc'h egile da sachan gant e hini kentan,

Dont a ra ar maout gant an c'hoarier a chom gantan ar muian a grigi mat.

Goude ar c'hoari krige raden e oa aet hor liseidi da gousked, pep rummad en e doull. Ruilhal ha diruilhal o doa graet e penn kentan an noz rak ret eo kustumin eus ar matarasenoù kaoutchoug, poan awalc'h gante chom c'hwezhet a-wechou.

E-kreiz an noz e tihunas Erwan. Klevet en doa un dra bennak o firval en e gichen. Pa lakeas e zorn war gwele Yannig ne oa den ebet ken. Kaer en doa tastomat ne gave dindan e vizied nemet ur sac'h goullou.

« Hola, emezan, pelec'h an diaoul eo aet Yannig ?

— Arabat dit ober gwad fall, eme e vreur, n'eo ket aet gwall bell ! Ale, kouskomp ! ».

(Da vezan kendalc'het)

## An tu-man eus ar ridoch houarn

### Da zifazian

D'al linenn gentan goude an hini zivezhan (PB/PV niv. 289) e ranker lenn : « Tu a zo da vezan speredek e brezhonég ha zoken speredekoc'h evit ar re all. Lorc'h divuzul hon eus da gaout e plas hor mezha hag abegoù ez eus evit-se ».



Spontus eo pouez Pariz war spered an dud. Gwir eo ez eo, a-hend-all, ken spontus pouez an doareoù implijet evit lorc'h an Pariz. A-drenv an doareoù-se o klasker un doare-bevan evel mouez klasket un doare-bevan gant an holl vroioù « totaliter » evit stumman ar bobl, evel ma klemm P.

### Azeulin o bouton-kof

Meuleudi da Pierre Morvan pa skriv war « Selaouit » (PB niv. 289) diwar-benn ar Barizianed. Boas int d'en em veulin, d'en em rein gourc'hemennou, d'en em fougasin, d'en em adorin, d'en em sevel uheloc'h eget o c'harg. Komz a ra Pierre Morvan a-zivout ar muzikou met e pep tra e reont henvel : leorioù, kanaouennoù, c'hoariva hag all... Setu perak n'eus ket muzik « folk » en o divizoù : n'eo ket anzavet ganto, evel m'en em chal P. Morvan.

Fulorin a ran pa glevan ar radio hag an tele o pedin ac'hanomp, ni, tud eus ar « provins », da zont da weled ur pezh-c'hoari bennak evel ma vefemp o vevan en ur gêr n'eman ket pell diouzh Pariz. Evite ez eo ar « Province » evel ar bannlev. Daoust ha n'ho peus ket resevet c'hoazh kartennoù-pedin evit gwelout ur arvest bennak ? Gwir eo e vo lakaet an TGV a roio moaien da vont dont en-dro e-pad an hevelep nozvezh pa vo degouezet tizh awalc'h. D'ar mare-se e vo eurus an holl lakizien. Resev a raint, hep gortoz re, holl ar pezh a vo komandet dezho gant an displegadurioù rekis, pa 'z aint da lipat reor o mistri.

Roet e vez deomp danvez hervez doare-sonjal tud Pariz. Ya, met o tont diouzh ar « provins » emaint, e respont unan bennak. Ne welan ket penaos e c'hell un den beuzet, korf ha spered, e-kreiz un endro e galleg ha graet evit tud e kêr, pinvidikaat kultur e vro mar n'en deus ket volontez grenv. Aesoc'h eo heulian an engroez divuzul. Setu perak hon eus pezhioù-teatr ha filmoù savet evit ar brasan niver (tud Pariz) o lakaat anezho da hunvreal hervez o buhez bemdeiziek, da ganan kanaouennoù stag ouzh ur Pariz eurus, da zansal korolloù a glot gant o buhez. Aze hon eus an abeg da glevout « Lili, peau de

chien » e plas traoù e yezh ar « rannvro ». Aze hon eus an abeg da welout « diskouezerezed en tier-dilhad cheuc'h » treut-gagn o brudan gwiskamantoù ijinet gant brizmarc'hadourien hag anvet gante « la mode ».

Aet on ouzhpenn ur wech da sellout ouzh pezhioù-teatr e Naoned. Ne ouient ket nemet marmouzan Pariz gant danserezed o sevel uhel o divhar en ur diskouez o bragoù dantelezet.

### Koenvin diwar skrapan

Brav-tre eo ar pezh a weler e Paris, neketa ? Ya, sur awalc'h. Met a-drugarez da betra ? Daou seurt a zo :

a) Traoù deuet diouzh sevenadurioù ar pobloù.

b) Traoù krouet diouzh labourioù diwar ar skianchoù.

Evit ar re gentan ez eus plasoù ha mirdioù e-leizh, enno taolennoù, delwennoù. Laeret eo bet kalz diouto digant ar pobloù trec'het pe aloubet e-pad ur pennadig-amzer.

Evit ar re all ez eus savadurioù a bep seurt : pontoù, tour Eiffel, Beaubourg, La Villette hag all. Lakaomp e kaver ijin tud o chom e Pariz. Met diouzh pelec'h e tu an arc'hant ? Diouzh an tailhoù paet gant an holl Fransisien.

Ya, ar Gerbenn eo. Ar pezh a zo : ne chom ket kalz a dra evit ar « Province ». E-kenver ar C'hultur, ni zo marv. Ar pezh a zo kaset gant Paris n'eo ket hon hini.

### Evit klozan

Ne vez Bro-Frans nemet ur c'hwezhegell. Koenvet re e vez gant Pariz diwar kredennoù lakaet e penn an dud. Gouarnet omp gant gerioù, pozioù a douell, dreist-holl ar re diouizieik. Gwelloc'h e vefe gwelout mat-tre eget chom an divskouarn digor digant komzoù a blij peogwir int luban. Dalc'hit koun eus fablenn La Fontaine anvet « Ar vran hag al louarn ».

Aldrig a NAONED

## KANAOUENN

### Ar bunkigez yaouank

#### PLINN

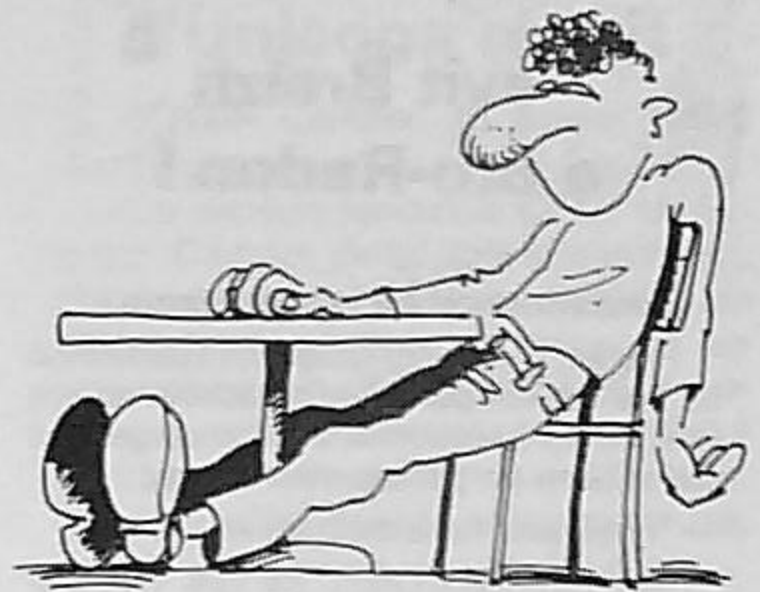
Didostit kozh ha yaouank  
Didostit da glevet  
Da jilaou kano ur son  
A zo nevez savet.

D'ur bunkigez yaouank  
Er Zup sud bet ganet  
Oa bemnoz o riboullat  
E-barzh straed Sant-Mikael.

Hag ur baba koul yaouank  
Oa bemnoz d'he gwelet  
Abalamour m'oa branchet  
Digantan oe karet.

D'ur c'hrichenn wer a-bik d'he fenn  
Malvenn du, malvenn velen  
Bragou roz, sokedou gwer  
Dougbronnou graet gant ler.

Abalamour m'oa branchet  
Digantan oe karet  
Tuchantik voe lidet  
Devezh vras o eured.



Butun drol ha gordini  
Diganto butunet  
Diganto ivez debret  
Skabell-touseg hudet.

Siwazh un archer yaouank  
Vale war e voto  
Glev' c'hwez ar c'hanabis  
A c'halvas ar polis.

Bagad ar C-R-Sed  
Prim a oa erruet  
Toud an dud bet tapet  
D'an toull oant bet kaset.

Ar bunkigez, ar baba koul  
Zambles e-barzh an toull  
A savas kestell el loar  
Hag aet kuit o glac'har.

Yann-Erwan MOUTON

## Nevez deuet er maez

Kenembannet gant Yann-Fanch Kemener, Unvaniezh ar Gelennerien ha Dastum, ur gazetenn hag ul levrig enno kanaouennoù ha rimadelloù evit ar vugale, e brezhonég, displeget ha kanet gant Yann-Fanch Kemener.

Al levrig (52 pajenn) ennan an testenn deus ar pezh, vez klevet war ar gazetenn, a zo skeudennet brav-tre gant tresadennoù Morgan.

Ar rimadelloù, ar c'hanaouennoù, ar fablennou-man a zo bet dastumet gant Yann-Fanch Kemener e-kerz an dek vloaz diwezhan er Vro Fanch hag er Vro Fisel nemet div anezho. Rannet int bet e daou rummad : unan evit ar re vihan, egile evit ar re vrasoc'h. Graet eo bet an dibab-se hervez an diasterioù (gerioù, yezhadur...) a vez kavet enno.

Ur benveg talvoudus eo an dastumadenn-man e meur a genver : e kenver ar c'heriaoueg, framm ar frazenn, ar varzhoniezh, hag ar pouezusan : sonerezh ar yezh.

Ouzhpenn an danvez, e kavor aman ur stumm da zeskin, dre selaou ha dre gontan, ur skouer fresk ha bev eus hengoun kelenn pobl Vreizh.

Da brenan da : Dastum, BP 164, 22604 Loudéac Cedex. 80 F (+8 F port).

## Gwezenn : ur gevredigezh evit Breizh e bro-Redon !

### Kaozadennoù ha prezegennoù :

Prientet e vez gant Gwezenn abadennoù da noz ma vez pedet tud da zont enno evit kas en-dro kaozadennoù pe prezegennoù diwar-benn an danvez-man danvez :

- Yezh, istor ha lennegezh ar Vro ;
- Armez, ekologiezh, ha dre vras kudennoù politikel a-vreman a zo e Breizh.

### Laouen e vefemp ouzh ho tegemer e Redon !

Kemer a reomp e karg :

- Ar bruderezh (skritelloù, kemennadennoù d'ar c'hazetennoù) ;
- Ar sal ;
- Priz ur pred hag ar mizoù ho pefe da zont da Redon.

Evit prientin an traoù e vefemp plijet ma kasfec'h deomp un nebeut resisadurioù :

- An danvez emac'h e sonj komz diwar e benn (ar resisan, ar gwella... !)
- Ar prantad-amzer ho pefe amzer vak evit dont da Redon ;
- Ur berradur eus ho puhez (micher, levrioù, diplomoù... ha kement'zo !) evit kelaouin ar gazetennierien.

Savet eo bet ar gevredigezh Gwezenn evit kas war-raok ar stourm evit Breizh war meur a dachenn :

### - Ar Yezh :

Kentelioù brezhoneg a vez d'ar yaou da noz : kentelioù evit tud o kregin gant ar yezh hag evit tud bet desket brezhoneg ganto dija.

### - Kelc'h ar vrezhonegerien :

Klasket e vez lakaat ar vrezhonegerien a vihanig hag an nevez vrezhonegerien darrempred an eil re gant ar re all e-kerz abadennoù plijus a vez aozet da noz.

### - Kaozadennoù ha prezegennoù :

Prientet e vez gant Gwezenn abadennoù da noz ma vez pedet tud da zont enno evit kas en-dro kaozadennoù pe prezegennoù diwar-benn an danvez-man danvez :

- Yezh, istor ha lennegezh ar Vro ;
- Armenrh, ekologiezh, ha dre vras kudennoù politikel a-vreman a zo e Breizh.

### - Enklask ha teuliadoù :

Klasket e vez titouroù diwar-benn meur a zanvez o tennan da Vro-Redon (anvioulec'h, disrannou melestradurel, kudennoù a-zivout an armerzh hag an natur). Disorc'hou an enklaskou a vo embannet goude-se.

Prest eo Gwezenn da genlabourat gant ar c'hevredigezhioù all a zo e Bro-Redon.

Laouenn-tre e vefemp ouzh ho tegemer en ho touez.

**Yves MIOSSEC** : « O haloupad war henchoù Breizh-Izel ». Emgleo Breizh. Ar gelennerien Vrezhoneg. Bet embannet gant skoazell « Skol Uhel ar Vro », 114 pajenn, 1987.

N'eus pennadoù resis ebet el leor-man met, hervez va c'hoant, am eus klasket pennadoù hervez an doare, am eus me, lennet al levr : pennadoù hag o deus plijet din an holl anezo : I. Mez e kenver ar yezh met aesoc'h koulskoude evit ur brezoneger da zeskin ur yezh all ; gounit all : karout yezh e dadou koz. Mamm goz Y. Miossec : ur skouer vad evitan ; heman goude, ofiser o teskin brezoneg d'ar Vreizhig all en ur c'hamp en Alamagn. II. Displegadurioù diwarbenn an « Atlas Nevez yezh Vreizh Izel ». J. Le Du e Brest ; kudennoù diwarbenn an enklask graet gant Y. Miossec : ar yezh o vont da vezan diskaret ? Diforc'h evit amoiou 'zo ; perak an difoc'h-se. III. Penaoz goulenn gwelout tud ; disfisians ar re-man ; digemerioù drol awalc'h a-wechou. IV. Traoù a-bouez ha ne gontint ket evid an Atlas : daremprejoù (aon rag ar magnetofon) ; un eksperians nevez belwech ; en ospital da wellout ar re goz ; istor ar Vro (an dud o chanch plas e Breizh Izel en eur digas ganto gerioù o c'hombro ; istor mantrus Breizh en amzer a vremen : re a dud o tilezel o teier d'an estranjour (e meur a lec'hioù ur gevredigezh 'zo kollet) ; gerioù kollet da vad gant chanchamant an doareoù da labourat an douar (gant implij al louzeier er parkeier da skouer) ; met an heol o tarzan invez er spered an oberour kerkent gwelet gantan chapelioù kuzet, tenzorioù Breizh e-barz, ha ar maneroù ; kudennoù an amzer a vremen : tudoù koz dileset gant o bugale, met ivez tud humbl prest da stourm betek ar fin o kontan o vuhez, kalet peurliesia : penaoz n'om pass bezan dedennet gant tud evel ar rese hagagomz deomp diwar o fenn Y. Miossec ? V. Evit echuin gant an daremprejoù, an oberour a gomz deomp diwarbenn kudenn ar yezh : peseurt skritu kemer evit bezan komprenet gant ar bobl. VI. Kontadennoù : « Kemener ar hloastr » hag « Ar c'hastell aour » : fell a ra din menegin aman un tammig eus ar pezh en doa lavaret deomp e penn-kentan ar bloavezh 1986 en UBO e Brest P.J. Helias : d'e zonz dezan, konterien an amzer gwechall ne oant ket niverus hag ar re-man a ouie c'hoarin gant an tan en eur lakaat anezan da zevin ur c'hoad choazet hervez ar gontadenn hag en eur lakaat e-barz tammoù geot a beb seurt evit chanch liou dezhan pa veze ret hervez mare ar gontadenn evit kaout muioc'h a efe dirak ar selaouerien.

A.A.C'H.

## Evit ar re yaouank

Levriou bihan evit ar re-yaouank embannet gant An Here ; embannadurioù evit ar re yaouank, 16, stradaed Jules Henriot, Kerdrezeg 29000 Kemper ha gant skoazell Skol Uhel ar Vro ; brezhoneg gant Martial Menard ; war-dro 20 pajenn pep hini. An hini kentan : « Perig hag e grogenn » gant Thierry Mell ; an eil : « Al labous plouz » gant Thierry Mell endro ; an tede : « Kaiak an eskimo bihan » gant Laurent Escudié



Troù-kaer  
ar Baron Poul



hag ar pevarvet : « Karu an Indian bihan » ur gontadenn eus Brazil danevellet gant Raquel Leitê Pinto Watbot ha skeudennaouet gant Monique Prié-Jannot.

E paper kalet int kempennet, setu mat da lakaat etre daouarn ar re yaouank hag a oar mat a-walc'h dija ar brezhoneg. M. prof Nedeleg e vefent ivez evit ar re-yaouank o deus c'hoant da zeskin ar brezhoneg memes tra, gand ma vezint sikouret gant ur c'helenner pe o zud, hag o zudoukoz ha ne reont ket atav, d'am sonj, al labour 'zo ret ober evit difenn sevenadur Breizh. Selaouit kentoc'h ar ganaouenn-se eus Jacques Brel diwarbenn Breizh hag a lavar deomp diwarbenn hon yezh, ar brezhoneg, ez eo homan « Ur yezh tan » da lavaroud eo leun a nerzh enni ; al levriouman a lak ouzhpenn ar re yaouank da zizoloin ar bed : ar mor, al laboused, an natur pe c'hoazh poblou all, dre o faltazi.

A.A.C'H.

## Tri devezh-studi war ar brezhoneg

Tri devezh-studi emstumman a vo kiniget deoc'h gant Kamp Etrekeltiek Ar Vrezhonegerien (KEAV), Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg (UGB), Skol An Em-sav (SAE) hag Ar Falz, eus al lun 15 a viz c'hwevrer 1988 (adalek kreisteiz gant ar pred pe, mod-all, da ziv eur) betek ar merc'her 18 (betek 4 eur). Dalc'het e vint e Treglonou, e-kichen Lanniliz (Bro-Leon), niv. pellgomz : 98.04.07.04.

Aozet e vo an tri devezh-studi-se evit ar gelennerien pe ar skolaerien brezhoneg, hogen, war-un-dro, evit brezhoneger a zo gouest da gaozeal ha da lenn brezhoneg hag en-defe c'hoant en em varrekaat.

Studiadennoù ha displegadennou a vo, pleustret e vo war skwerioù poelladennoù (sellit ouzh ar roll war tu all ar follenn).

Komz ha divizout a c'hellimp ober ivez diwar-benn kement danvez pe gudenn a vo degaset ganeoc'h.

Priz an devezhiou-studi-se (predou, lojeiz ha frejou), ma voc'h en devezhiou studi penn-da-benn, a vo war-dro 250 lur (hep kontan pred kreisteiz d'al lun). Arabat disonjal degas bep a sac'h-kousket...

Evit lakaat hoc'h anv evit an devezhiou-studi-se, skrivit da Oaled Diwan, Treglonou, 29214 Lanniliz, ha kasit 50 lur rakpae a zo da vezan lakaat war anv Oaled Diwan.



16 nov 87  
OF



Carhaix va-t-elle devenir une plaque tournante internationale ? On peut se le demander. Après la venue d'un journaliste new-yorkais il y a 15 jours, et celle de Pierre Juquin pour lancer sa campagne électorale, nous avons signalé l'épisode savoureux des spécialistes des affaires étrangères du Kremlin demandant à Louis Le Penec, lors d'une récente visite de ce dernier à Moscou, ce que Jean-Pierre Jeudy avait l'intention de faire pour les élections. Nonno possède sa façon bien particulière de juger l'événement.

**Instantanés**

16 nov 87  
OF

Juquin dans le Finistère

**Une rencontre avec l'UDB**

(L'UDB débat actuellement de son choix éventuel).

**PROGRES DE LA MEDECINE OU RECU SOCIAL ?**

Il est fortement question d'une augmentation des honoraires des médecins.

Les syndicats de médecins et les caisses d'assurance maladie sont d'accord.

Selon la caisse nationale d'assurance maladie, le nombre des visites a diminué de 5,2 % sur un an.

Cette hausse des tarifs doit compenser le manque à gagner des médecins qui ont de moins en moins de consultations.

Au fait, quelles mesures sont envisagées pour ceux qui n'ont plus les moyens de se soigner ?

**PAYS DE LORIENT :  
Classe bilingue,  
les parents s'organisent**

L'APEEB (Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton) organise une réunion d'information le 22 janvier, à 20 h 30, au centre social, avenue Billou, centre ville de Lanester.

En plus des parents d'élèves de Lanester (une quarantaine), qui ont effectué les démarches pour l'ouverture d'une classe bilingue dans la commune, cette réunion est ouverte à tous les parents du pays de Lorient où se manifestent de nombreuses demandes individuelles qu'il est souhaitable de recenser et de coordonner pour l'ouverture d'autres classes.

**Paris ne l'a pas prise dans ses bras**

Ses parents n'ayant plus de ressources régulières, Claudine, 18 ans, vient de stopper ses études pour trouver un emploi.

Après avoir lu une annonce d'une famille à la recherche d'une employée de maison, elle a pris sa valise pour Paris.

Logée, nourrie, après une semaine d'essai très dure, ou en plus des tâches ménagères elle dû s'occuper d'enfants en bas âge, elle n'a pas pu supporter le mal du pays.

Elle a pris le taxi pour Montparnasse et le train pour Lorient.

Pour 600 F de gagné, elle a dépensé au total en transport 650 F.

Mais désormais, elle comprend mieux le sens du mot, déracinement.

O.Y.

**Tempête chez les bûcherons**

« A Huelgoat, suite à la tempête d'octobre, 17 bûcherons sont en conflit avec la société « Les Futaies d'Argome ». Le 10-12, la gérante avait annoncé qu'elle transformait leur mode de rémunération. Leur salaire mensuel, proche du Smig, était remplacé par une rémunération à la tâche ! 22 F la stère. Les 17 bûcherons n'acceptaient pas les nouvelles conditions et rompaient leurs contrats de travail à durée déterminée. Depuis ils ne sont pas parvenus à obtenir le règlement de leurs salaires de novembre et d'une partie de décembre ».

Le Conseil des Prud'hommes rendra son jugement le 26 janvier 88.

**Pour mieux se défendre ensemble !**

**Bulletin d'adhésion**

**Vous voulez rejoindre l'UDB ?**

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex.

N'hésitez pas !

**D'autres le disent**

**Diwan : la CFDT d'Unicopa réagit**

(O.F. Carhaix, 13 janvier 1988)

« La section syndicale CFDT d'Unicopa Carhaix demande instamment, dans un communiqué, au ministre de l'Education nationale de respecter les accords signés en février 1976. Revenir sur cet accord revient en effet à condamner l'expérience du bilinguisme, enrichissante et prometteuse, menée par Diwan depuis 11 ans.

Refuser dans les faits aux Bretons l'exercice d'un droit garanti par les textes internationaux que la France a signés, notamment la Convention européenne des droits de l'homme, est une atteinte de plus à la liberté d'expression des Bretons. Ceci se traduit par une cinquantaine de salariés licenciés en Bretagne, et plus précisément sur Carhaix, deux instituteurs et un TUC. Nous mettrons tout en œuvre pour que cette situation se développe et qu'enfin les engagements pris soient respectés et que les salariés soient réembauchés au plus vite, conclut ce communiqué ».

**Bravo à cette section syndicale qui montre que le monde du travail se préoccupe de la langue bretonne et dément ceux qui voudraient faire passer les défenseurs du breton pour des intellectuels coupés de la vie sociale.**

**Euroskol 88**

C'est à une grande fête sportive et culturelle pour la langue bretonne, une première en Bretagne, que vous invite « Diwan » pour sa 10<sup>e</sup> année d'existence, les 7, 8, 9 et 10 avril 1988, au parc de Penfeld, à Brest.

Une large place sera donnée à la jeunesse. Ce sera aussi pour « Diwan » l'occasion de trouver de nombreux partenaires financiers et d'interpeller les élus ainsi que tous les Bretons avec une quinzaine de délégations de minorités étrangères d'Europe ; le comité breton du bureau européen pour les langues les moins répandues participe au projet ; quatre TV étrangères seront présentes : d'Irlande, d'Espagne (Catalogne) et d'Italie avec aussi FR3 Bretagne.

Une conférence Euroskol aura lieu le samedi 9 avril 1988, avec la participation de M. Koen Lontag (chargé de recherche pour l'éducation bilingue), Leeuwarden (Pays-Bas), du Pr Mackey (Centre international de recherche sur le bilinguisme) ; université de Laval-Québec et de Hervé Le Bras (Institut national d'études démographiques, Paris, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, Paris).

A.A.C'H

## PORC : La plus longue crise

Une technologie très poussée, mais pas sans limites...

Une autre explication de cette crise réside dans ce que l'on pourrait appeler la « maturité technologique » de la production porcine. Cette production constitue le secteur le plus industrialisé de la production agricole. Dans ce secteur on retrouve les idées, les mots clefs du monde industriel ! Gains de productivité, économie d'échelle, taylorisme.

Après chaque crise, par l'élimination des producteurs les plus faibles, les moins performants, on constatait une amélioration des divers paramètres (exemples : baisse de l'indice de consommation, augmentation du nombre de porcelets sevrés par truie et par an, etc.). La baisse des prix du porc était compensée par des gains de productivité. Un jour, ces gains se heurtent aux limites physiologiques de l'animal.

Le génie génétique n'a pas encore inventé des truies avec des tétines sur le... dos. L'investissement par truie après chaque crise et les gains de productivité plafonnant actuellement on entrerait donc dans une période de rendement... décroissant. Est-ce cette analyse que fait Gourvenec lorsqu'il investit dans la production de saumon ? Pour mieux comprendre ceci, un rappel historique nous semble nécessaire.



### Une mutation très rapide

La production porcine a commencé son ascension fulgurante dès le début des années 70. La production à l'échelle industrielle a été permise grâce à l'invention du caillebotis. Le caillebotis en permettant l'écoulement des déjections a permis du même coup la suppression des postes de main-d'œuvre affectés, à cette tâche ; il a permis de contourner la pression foncière, en regroupant un grand nombre d'animaux sur un espace restreint. Alors qu'avant l'alimentation des porcs était une tâche, déqualifiée confiée à l'épouse, maintenant l'élevage des porcs est confié à ... des techniciens.

Plus tard, de nouveaux gains de productivité par la « conduite en bandes ». La conduite en bandes n'est que le taylorisme appliqué à la conduite de l'élevage. Pour les élevages sevrant tous les 3 ou 4 semaines, la conduite en bandes permet de regrouper les tâches par semaine (semaine saillie, semaine mise-bas, etc.). Ceci

(2<sup>e</sup> partie)

(suite de l'article de décembre)

est source de gains de productivité. Pour les élevages sevrant chaque semaine, la conduite en bandes a spécialisé les porchers (porcher chargé de la maternité, porcher chargé des saillies, etc.).

Cette méthode de travail porte en elle la déqualification des porchers par la spécialisation, le travail en miettes. Cette conduite en bandes a été favorisée par la révolution qui s'est produite dans l'industrie pharmaceutique. Ainsi, un produit comme le Regumate facilite le regroupement des chaleurs, le Planate permet le regroupement des mise-bas. La conduite en bandes, en permettant la mise à la vente de lots plus importants et plus homogènes, a permis aux élevages pratiquant cette méthode d'obtenir des prix plus importants (voir PB de décembre), elle leur a permis d'optimiser le rendement de leurs bâtiments et d'avoir un meilleur état sanitaire. Comme maintenant, tous (ou presque tous) les élevages travaillent selon des méthodes de travail voisines, l'avantage comparatif qu'ils détenaient avant sur les « petits élevages » a disparu. Plus tard, par la baisse des prix, les gains de productivité, cet avantage comparatif, furent confisqués par... l'aval.

### Des cochons et des hommes...

Actuellement, les éleveurs essaient de rétablir leurs marges par de nouveaux gains de productivité. Ils recherchent des nouveaux gains de productivité par l'informatisation de la production. L'informatisation, par une meilleure connaissance des points faibles permettra de limiter les pertes, mais se heurtera... aux limites physiologiques (voir plus haut). Son plus grand effet sera de poursuivre la déqualification des porcheres.

Tout le savoir acquis par le porcher se trouvera en face de lui : dans l'ordinateur. La production porcine — quelques chefs d'élevage connaissant bien l'ensemble de la production, ayant des connaissances en informatique et dirigeant des ouvriers déqualifiés (relire l'article : les ouvriers sont-ils devenus patrons ? PB 282, juin 1987). Cette déqualification permettra de limiter un tout petit peu les coûts de production. (La production porcine a exigé peu de main-d'œuvre) et de rétablir un peu le taux de profit.

Dans la logique libérale, la crise ne peut trouver de solution que dans l'élimination des producteurs les plus faibles et/ou dans la conquête de nouveaux marchés. C'est cette voie qu'a choisie la FDSEA du Finistère lors de son dernier congrès (décembre 87).

### La Bretagne à Bruxelles

Telles nous semblent être les diverses explications de cette crise que traverse actuellement la production porcine. Il n'y a pas d'explication unique. La conjonction de ces divers éléments nous permet de

« Union n° 4 », bulletin d'informations de la section porcine de l'UGPVB (Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne).

### Divers

1. **Question agrimonétaires : rapports sur les aides octroyées à la RFA et aux Pays-Bas pour compenser la réduction des MCM en 1985.**

La Commission européenne vient de présenter un rapport faisant le bilan de l'application en 1985 du dégrèvement de 5 % et comparant ses effets avec la perte subie par les agriculteurs du fait de la diminution de 5 points de MCM « si l'on compare le montant estimé des pertes (2.425 millions de DM) avec le montant de la compensation TVA en faveur de l'agriculture allemande (2.596 millions de DM), on peut constater une surcompensation de 171 millions de DM... ».

Autrement dit, l'agriculture allemande a bénéficié d'une surcompensation de 7 % en 1985.

Pour la Hollande, la Commission n'a « aucune observation particulière » à formuler.

comprendre le paysage actuel. Bien sûr, les éleveurs continueront de dénoncer les distorsions monétaires, de demander une prime d'incorporation des céréales dans l'aliment pour éviter que les céréaliers déçus par la baisse du prix des céréales ne se mettent à produire du porc. Une chose nous paraît sûre : le marché du porc est entré dans une phase de mutation, mais nous ne pouvons connaître les solutions qu'apporteront les éleveurs et l'ensemble de la filière porcine aux diverses questions que nous venons d'évoquer. Dans cette guerre économique que se livrent les différents pays producteurs, si aucun ne possède tous les atouts, la Bretagne possède le handicap de ne pas être défendue à Bruxelles, faute d'un pouvoir politique propre défendant ses intérêts spécifiques.

Cette non-défense (il faudrait mieux parler de lâchage) pourrait-elle avoir pour conséquence à long terme, un déménagement, une délocalisation de la production hors de Bretagne ?

Nous avons déjà assisté à plusieurs déménagements de production agricole : lin, petits pois, actuellement la production de poules pondeuses de Bretagne va s'installer en région Rhône-Alpes...

La solution réelle ne réside-t-elle pas dans une véritable planification ? Ceci suppose un changement du système socio-économique...

Il y a fort à douter que les gros éleveurs acceptent cette solution. Seul un pouvoir politique breton disposant de pouvoirs propres permettrait une défense réelle de la production porcine en Bretagne, seul un régime à orientation socialiste permettrait que la Bretagne bénéficie de l'ensemble des retombées de cette production et non seulement quelques gros éleveurs...

Hervé PERSON

## Territoires occupés par Israël

**Le P.B. et l'UDB ont vocation à dénoncer toutes les situations de domination, toutes les violations de droits de l'homme. La périodicité mensuelle et l'absence d'informations différentes de celles de la grande presse, nous amènent à ne pas évoquer des situations inadmissibles : l'Afghanistan sous occupation soviétique, l'Iran de Khomeini, les Libanais en proie aux ambitions de puissances extérieures (1). Les Palestiniens affamés par des milices « chiïtes » dans leur camp libanais. A l'heure où nous paraissons, c'est vers la Cisjordanie et Gaza que se tournent nos regards.**

(1) sans parler du Cambodge, du Vietnam, de Haïti, etc...

### Réalités de l'occupation israélienne

Depuis 1967, Israël occupe les territoires conquis après sa victoire sur l'Égypte.

### ELECTIONS : La poussée du syndicat des travailleurs corses (STC)

**Secrétaire général du STC, Bernard Trojani a été interpellé le samedi 28 novembre, à Ajaccio et transféré à Paris pour y être entendu à propos de l'assassinat du gendarme Guy Aznar, le 4 août dernier, en Corse ; il a été remis en liberté après cette audition, ayant pu faire la preuve qu'il était à Nice lors de l'attentat. Le STC n'a pas été dissous, contrairement à ce que beaucoup craignaient ; cependant, l'arrestation de son secrétaire général a pu peu ou prou le discréditer peu de temps avant les élections prud'homales ; cela ne l'a cependant pas empêché d'obtenir d'importants succès lors de ces élections : 17 % des suffrages (CGT 42 %, FO 20 %, CFDT assez proche des nationalistes, 9 %, CGC, 8 %) ; aux élections aux commissions administratives paritaires de l'enseignement public, le 3 décembre, le Syndicat corse des instituteurs obtient 19 % des suffrages, le SGEN-CFDT, proche des nationalistes, obtient 23 % des suffrages, parmi les instituteurs ; le SNI n'a plus en Corse la majorité absolue dans le premier degré avec 48 % des suffrages, ce qui est un cas unique en France (le département où par ailleurs il ait le moins de suffrages est la Haute-Savoie avec 55 % des suffrages).**

la Jordanie et la Syrie et cela en dépit des résolutions de l'ONU, notamment la résolution 242 du 22 novembre 1967 (1).

Les territoires occupés par Israël sont la bande de Gaza (378 km<sup>2</sup>, 550.000 habitants, soit 1.455 h./km<sup>2</sup> l), la Cisjordanie (5.678 km<sup>2</sup>, plus de 800.000 habitants dont plus de 50.000 colons juifs), le plateau du Golan (1.150 km<sup>2</sup>, 19.000 habitants). Dans ces territoires, le gouvernement israélien développe une politique qui ne peut que pousser la population palestinienne à la révolte.

### Des paysans mis en position d'infériorité

Tout d'abord la prise de contrôle des terres par les Israéliens se poursuit. Les autorités israéliennes possèdent déjà 41 % des terres de Cisjordanie, 30 % des terres de la bande de Gaza. Cependant la spoliation des Palestiniens continue, avec des confiscations de maisons sur des terres appartenant, soi-disant, à l'armée ou à l'Etat d'Israël (mais sans répondre aux demandes de preuves des Palestiniens). Depuis octobre dernier, le paiement de taxes foncières sur les terres n'est plus considéré comme un titre de propriété, ce qui risque d'entraîner de nouvelles spoliations, destinées à faciliter l'implantation de colonies juives actuellement au nombre d'une trentaine en Cisjordanie.

Les Israéliens dirigent l'économie au détriment des paysans palestiniens, pour ainsi les amener à devenir des prolétaires sans ressources et à partir.

Les paysans palestiniens des territoires occupés ne jouissent pas des subventions accordées aux agriculteurs israéliens, notamment pour l'irrigation qui représente 50 % de la valeur des produits agricoles ; ils sont exclus des plans de coordination commerciale ; ils n'ont pas droit aux aides accordées aux Israéliens pour mettre au point de nouvelles variétés exportables ; ils ne peuvent vendre leurs produits sans permis, contrairement aux Israéliens ; ils ne peuvent exporter directement leurs produits vers l'Europe et sont obligés de passer par l'intermédiaire d'une société israélienne spécialisée.

La situation défavorisée dans laquelle ils sont tenus apparaît particulièrement dans le partage de l'eau, ressource essentielle. L'été dernier, a été révélé un projet de pompage au sud de Bethléem de 18 millions de m<sup>3</sup> d'eau/an destinés pour les trois quarts à Jérusalem et aux implantations juives de Cisjordanie. Les élus palestiniens, qui n'ont pas été consultés, craignent l'assèchement des cinq puits artésiens qui alimentent les régions de Bethléem et Hébron. Déjà Israël puise le quart de sa consommation en eau en Cisjordanie, dont la population arabe ne bénéficie que du cinquième du volume pompé chaque année ; en outre, en vingt ans, la population palestinienne a augmenté d'un tiers, mais les quantités d'eau qui lui sont allouées n'ont augmenté que

d'un cinquième ; à la fin de la décennie, les colonies israéliennes (qui ne groupent qu'environ le seizième de la population et qui en 1985 ont excédé leur quota d'eau de 36 %), consommeront les deux tiers de l'eau accordée aux 400 villages palestiniens.

Ajoutons à cela, et ce n'est pas le moins important, que les paysans palestiniens ne sont pas autorisés à faire de nouveaux forages et qu'ils paient leur eau plus cher que les résidents juifs.

### Exploitation et discrimination

L'économie des territoires occupés reste fondée sur une agriculture peu productive (40 % des emplois, 20 % du PIB) — comment pourrait-il en être autrement ? — et sur les services (près de 50 % du PIB). L'industrie ne représente que 8 % du PIB en Cisjordanie et l'industrie des territoires occupés ne représente que 1,4 % de celle d'Israël, avec des productions peu élaborées (les industries alimentaires et des tabacs fournissent 46,6 % de la production totale). Le développement industriel est rendu très difficile par les autorités israéliennes qui bloquent tout projet de développement et qui privilégient aussi dans ce domaine les entreprises israéliennes : ainsi la compagnie arabe d'électricité de Jérusalem (Est) n'a pu que difficilement faire renouveler sa concession de distribution de courant ; mais à l'avenir les implantations israéliennes, civiles ou militaires, en Cisjordanie, seront directement fournies en électricité par la compagnie israélienne d'électricité, ce qui a entraîné le licenciement par la compagnie arabe de Jérusalem de 320 de ses 500 employés.

On retrouve dans le domaine commercial le même type de discrimination : il n'y a aucune restriction des exportations israéliennes vers les territoires occupés, par contre beaucoup de produits des territoires occupés ne peuvent être exportés vers Israël. Pas étonnant donc si 80 % des importations en Cisjordanie et à Gaza sont d'origine israélienne et, à terme, c'est toute la production palestinienne qui est menacée.

Le développement économique des territoires occupés ne permet pas de fournir assez d'emplois pour tous les Palestiniens : sur 260.000 actifs, 100 à 150.000 Palestiniens travaillent en Israël, dont 35.000 « au noir », notamment des jeunes de 15-16 ans. Ces travailleurs n'ont pas le droit de résider, ni de séjourner en Israël ; ils font donc la route tous les jours, en taxi collectif ou en bus, pour rejoindre des « marchés », où les patrons israéliens viennent les embaucher à bas prix.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que le P.N.B./habitant soit de 4.950 dollars en Israël, et de 1.124 (23 %) dans les territoires occupés, que le niveau des dépenses publiques soit de 1.350 dollars/h. en Israël

## Palestine (suite)

et de 185 (13,7 %) dans les territoires occupés (Jordanie = 2.000 environ). Même si des coopératives sont créées dans des conditions difficiles par les Palestiniens pour échapper à la domination économique israélienne, le niveau de vie reste faible.

De nombreux Palestiniens continuent à vivre dans des camps et les choses ne sont pas près de changer car les constructions continuent dans les colonies israéliennes, alors qu'elles sont gelées pour la population arabe. La vie est particulièrement dure dans la bande de Gaza, territoire le plus pauvre, où près de la moitié de la population palestinienne s'entasse dans huit camps dans des conditions lamentables.

Une telle situation d'injustice et de domination ne peut qu'engendrer le mécontentement et la révolte et explique les progrès du mouvement islamique dans la bande de Gaza et parmi les étudiants palestiniens.

### Des pierres contre les fusils

Depuis plusieurs mois, les heurts se sont multipliés entre la population palestinienne et les occupants. Depuis le 9 décembre, les manifestations palestiniennes sont devenues quotidiennes, la répression israélienne s'est encore durcie. Aux jeunes manifestants qui lancent des pierres, qui brandissent des banderoles, les soldats israéliens répliquent par des gaz lacrymogènes plus puissants que tous ceux employés à ce jour, causant des insuffisances respiratoires pouvant entraîner la mort, par des balles qui ne sont pas toujours en caoutchouc (selon la presse israélienne, un nouveau type de fusil serait utilisé pour viser les leaders des manifestations ou les manifestants portant un drapeau palestinien). Souvent des manifestants sont tués (il y avait déjà auparavant des assassinats (2), parmi lesquels, des jeunes, voire des enfants, et le nombre de victimes se monte à plusieurs dizaines (27 morts du 9 décembre 87 au 10 janvier 88) ; les Israéliens ont, en un certain sens seulement, tiré les leçons de la situation sud-africaine, puisque les obsèques des personnes assassinées ont lieu la nuit, en présence seulement de quatre personnes de la famille.

Les arrestations se sont multipliées. Les rafles sont plus nombreuses dans les camps, ayant lieu de nuit (comme au camp de Deishe, en octobre), pour arrêter les hommes de 14 à 30 ans, en saccageant les biens, en s'en prenant aux femmes quand les hommes recherchés ne sont pas là. Les personnes arrêtées sont en détention administrative pour six mois. Elles sont parfois victimes de tortures et de sévices perpétrés par des militaires ou par des membres du « Shin Beth » (sécurité intérieure israélienne), sévices ayant déjà entraîné la mort de détenus. Les Palestiniens sont détenus dans des conditions difficiles (mauvaise alimentation, surpeuplement des cellules) et les visites des familles ne sont pas toujours autorisées (interdites par exemple à la prison d'Asqelon, à Jérusalem).



A Gaza, des femmes palestiniennes attendent au petit jour que des employeurs venus d'Israël leur proposent du travail dans les champs où les usines, certaines en vain.

Les autorités israéliennes, malgré les protestations au niveau international, ont décidé d'expulser vers le Liban ou la Jordanie des militants palestiniens, cela au mépris le plus complet du droit des gens.

Depuis le début des récentes manifestations, au moins cinq à six mille jeunes, de 12 à 18 ans, ont été arrêtés ; ils sont souvent victimes de brimades ou de mauvais traitements (comme déjà en octobre, à la prison d'Hébron) ; et l'on voit des jeunes de 12 à 18 ans, arriver au tribunal, menottes aux mains et les yeux bandés, pour être jugés, en l'absence de leurs parents, restés dehors, dans des locaux de l'administration militaire, remplis de soldats en armes, selon des procédures expéditives (sans témoins de l'accusation et parfois sans avocat).

Ces derniers jours, les commerçants se sont mis en grève pour protester contre la répression et l'on voit dans les rues des villes palestiniennes les soldats israéliens forcer les magasins. Les ouvriers palestiniens ne vont plus travailler en Israël, ce qui inquiète les patrons israéliens, privés d'une main-d'œuvre à bon marché.

La répression dans les territoires occupés n'est pas nouvelle. Elle s'est durablement aggravée ces dernières semaines en réponse aux manifestations des Palestiniens et devient de plus en plus sophistiquée (depuis juillet 1987, une banque de données informatisées permet de rassembler des informations sur les 1.300.000 habitants des territoires occupés).

Les autorités israéliennes voudraient bien pouvoir réprimer à leur guise sans la présence d'observateurs extérieurs, d'où l'arrestation de journalistes palestiniens, d'où les restrictions apportées aux déplacements et au travail des journalistes étrangers, d'où le refus scandaleux opposé dans un premier temps à l'envoyé spécial de l'ONU de visiter les camps palestiniens, notamment de la bande de Gaza. Cependant, la réalité de la répression israélienne est connue et elle est suffisamment grave pour que les Etats-Unis en arrivent à retirer leur soutien automatique à leur allié privilégié au Proche-Orient.

### La paix maintenant

De plus en plus de démocrates et de pacifistes israéliens s'en rendent compte et il serait faux et injuste de mettre tous les Israéliens dans le même sac : ainsi le nombre de recrues refusant de faire leur service militaire dans les territoires occupés a nettement augmenté ces dernières semaines ; le mouvement « Chalom Archav » (« La paix maintenant ») affirme « le droit à l'autodétermination du peuple palestinien sur la base d'une reconnaissance réciproque, dans le cadre d'un processus de paix garantissant la souveraineté et la sécurité d'Israël ». Il n'est pas sûr que toutes les organisations palestiniennes acceptent de garantir « la souveraineté et la sécurité d'Israël ». D'autre part, ce type de mouvement reste minoritaire en Israël où l'audience du courant nationaliste reste importante (ainsi aux très récentes élections pour le conseil étudiant de l'Université de Tel-Aviv a été enregistré un net progrès du Likoud, parti de la droite nationaliste, partisan du Grand Israël et de l'annexion des territoires occupés).

Ce n'est pourtant que par l'ouverture de négociations prenant en compte l'existence du peuple palestinien que pourra être évité un drame sanglant. Il nous appartient en tant que militants progressistes bretons d'apporter notre soutien aux victimes de la répression israélienne, comme aux Israéliens opposés à cette répression, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'elle cesse, pour que soit mis fin à l'occupation par Israël des territoires conquis en 1967 et pour que soit négociée une solution mettant fin à l'état de guerre régnant depuis quarante ans au Proche-Orient, sur la base d'une reconnaissance réciproque.

Y.J.

(1) Le texte anglais parle de « occupied territories », ce qui est traduit par les Israéliens et leurs alliés par (retrait) « de territoires occupés » (sans préciser lesquels), alors que cela peut aussi se traduire par (retrait « des territoires occupés »).

(2) Entre avril 1986 et avril 1987, 22 Palestiniens ont été tués, 67 blessés et 1.500 arrêtés ; pendant la même période, 2 Israéliens ont été tués et 62 blessés.

## Les Faubourgs et la Rade d'Anne-Marie KERVERN-QUEFFELEANT

**Anne-Marie Kervern-Quefféléant a eu une existence cosmopolite qui l'a conduite de Brest, où elle est née, à l'institut franco-japonais de Kansai puis au centre culturel français de Mogadiscio en Somalie, avant de retrouver sa ville natale où elle est actuellement employée municipale chargée de l'insertion sociale des jeunes. Elle a déjà un passé reconnu de nouvelliste qui lui a permis de glaner quelques prix et de voir plusieurs de ses textes adaptés pour la radio.**

Avec **Les Faubourgs et la Rade** (Ubar Editions, Maner Prat, 29127 Plo-modiern) elle nous propose un récit de souvenirs, sans doute en grande partie autobiographique. Nombre de détails paraissent, en effet, n'avoir pu être inventés tant ils font corps avec notre imaginaire social et breton. Peut-être le recul nécessaire à tout retour sur le passé a-t-il voulu qu'A.M.K. se distingue de son narrateur, de sexe masculin et d'un patronyme différent du sien.

Celui-ci, Charles Toullhoat, né en 1945, comme l'auteur, est le fils d'un ouvrier carrier expatrié pour raisons économiques, peu après la deuxième guerre mondiale, des Monts d'Arrée au « quartier des baraques » installées par les Américains de Poull-ar-Bachet, à Brest, où il a trouvé un emploi à l'arsenal.

**Les Faubourgs et la Rade** emprunte son titre à un poème insignifiant de Max Jacob, placé en épigraphe du récit, et revendique le patronage de **David Copperfield**, cité dès la première page où le narrateur évoque la similarité de sa démarche et de celle du jeune David, et vers la fin du récit où la mort du grand-père rappelle à Ch. Toullhoat celle de Barkis, autre personnage de Dickens, qui « (a tenu) le coup jusqu'à la marée haute et s'en (est allé) avec la prochaine marée descendante » (p. 216).

Cet ouvrage compte six chapitres qui ont pour thème — sauf le dernier centré sur le personnage du narrateur — d'appréhender les figures les plus marquantes d'une famille : plus que les parents, relativement absents, la grand-mère qui détient l'autorité morale, ses enfants dont le père missionnaire chez les Indiens, la grand-tante Cathy partie en Amérique, en compagnie d'un soldat yankee rencontré pendant la « grande guerre », le grand-père, loup de mer... J'avoue m'être un peu perdu dans les ramifications familiales complexes du narrateur : on peut regretter l'absence d'arbre généalogique, qui aurait permis de s'y retrouver plus facilement.

### L'irruption du social

Par ailleurs, on a l'impression qu'A.M.K. veut caser absolument tous les événements sociaux qui ont marqué son siècle, pas seulement en Bretagne, ce qui semble un peu artificiel. Il est ainsi question de l'affaire Henri Martin (p. 182), de l'épidémie de grippe espagnole de 1918 (p. 116), de Front populaire (p. 59), de Saccho et Vanzetti (p. 156), voire du camp de Conlie où a été « englué » un ancêtre de Charles (p. 39) ! Le comble est atteint quand l'an-

## LES FAUBOURGS ET LA RADE



ancien tirailleur sénégalais Hyacinthe découvre en son compagnon de jeu un ancien mutin de la mer Rouge qui reconnaît dans son vis-à-vis un des noirs chargés jadis de réprimer leur révolte et l'agresse alors verbalement, jusqu'au moment où les deux adversaires sont séparés par... un réfugié espagnol qui a fui le franquisme ! (p. 76 à 83). Cela sent le morceau plaqué, même si de telles références ont bien sûr de quoi émouvoir notre sensibilité politique.

### Des évocations touchantes

D'autres évocations, plus discrètes, paraissent plus réussies, vu leur prise sur le quotidien, telle cette scène où des enfants écrasent des mûres dans une bouteille de Coca. Cela pour en aspirer le jus (p. 72), celle où un notaire cupide se précipite pour ramasser un louis d'or oublié, tombé d'une armoire vendue par la famille désargentée (p. 12), celle où une femme enceinte délaissée exhibe fièrement son ventre devant celui qui l'a abandonnée et qui va se suicider ensuite (p. 186), celle enfin où Charles place avec recueillement quelques ardoises sur le toit de la cahute où son grand-père agonise, afin que celui-ci mesure sous le matériau noble qui avait fait sa vie (p. 218). La scène la plus irrésistible se situe lors de la messe d'enterrement de la bisaieule, dite par son fils « Oblat chez les Naskapis » (p. 67) et où l'on voit le prêtre

subjuguer son auditoire par des détails sur « la fabrication du canot en écorce de bouleau, la pêche du saumon dans le Saint-Laurent, le passage des oies sauvages sur la baie d'Hudson... » avant de ponctuer son homélie par l'imitation du « brame de l'original en rut » (p. 32) !

### Un intérêt certain

L'ouvrage possède donc néanmoins un intérêt quadruple : pour tous ceux que le mouvement social contemporain intéresse, et ce malgré les réserves exprimées plus haut ; pour les Brestois qui retrouveront dans **Les Faubourgs et la Rade** une topographie, parfois disparue depuis, où ils aimeront se situer pour l'état d'enfance dans lequel il baigne et qui imprègne tout souvenir d'une aura d'innocence ; enfin pour tous ceux que l'inconscient collectif breton sollicite. Ils y retrouveront les grands thèmes qui hantent notre vécu : l'exode rural, la perte de l'identité, l'aliénation religieuse et la solidarité malgré les difficultés. J'ajouterais que, pour les jeunes lecteurs qui n'ont pas vécu le bouleversement humain qui a eu pour cadre l'après-guerre et qui sont nés ailleurs, complètement débrettonnés — c'est mon cas — ce type de récit a quelque chose de douloureux.

Il fait regretter de n'avoir pas vécu cette époque dure où parler breton était naturel pour tous, où la télévision n'avait pas encore pollué les rapports sociaux, où la société n'était pas encore trop occidentalisée. C'est un inconscient collectif vécu par procuration que nous découvrons alors sous la plume d'Anne-Marie Kervern Quefféléant, comme nous le ferions, il est vrai, dans les souvenirs de quiconque des nôtres est resté en Bretagne. En cela, **Les Faubourgs et la Rade** constitue une manière de **Cheval d'Orgueil** urbain, avec les cinquante dernières pages de résignation en moins. Mais l'ouvrage dépasse-t-il pour autant la dimension de l'anecdote ? Au lecteur d'en juger.

Pascal RANNOU

## Un nouveau « Yakari » en breton

Le prix de vente est de 40 F.

Le public visé est le public jeune de 7-9 ans — ou ceux qui démarrent en breton — vu la facilité à lire du fait :

— de la technique de dessin de Derid qui sait mettre le dessin au service du texte. Le texte ne vient presque qu'en second pour expliquer au cas où l'on n'ait pas compris ce que voulait dire le dessin ;

— de la nature de la BD. Un petit Indien parlant avec les animaux. Les dialogues n'en sont donc pas compliqués.

Les BD de Yakari donnent l'occasion de rencontrer la nature et les animaux sous un autre abord : les loups ne sont pas forcément bêtes et méchants, tous les animaux ne sont pas automatiquement amis (cerfs et gloutons) ou du même avis (entre bisons), mais tout est bien qui finit toujours bien.

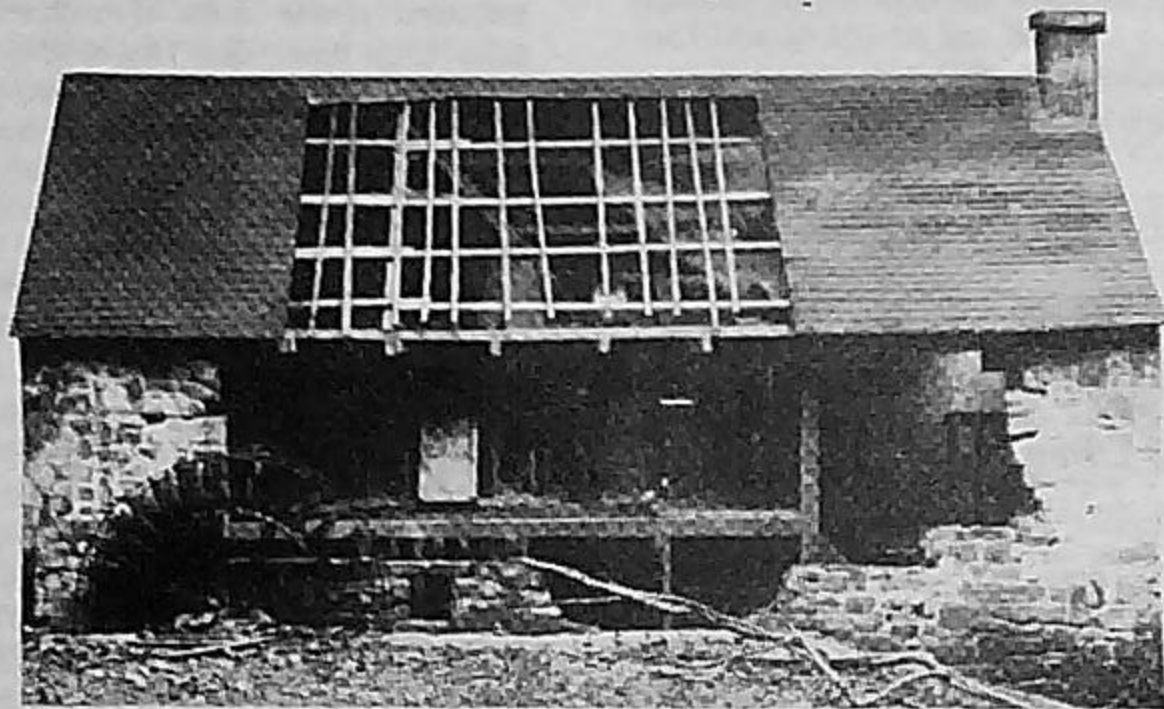
## Un bon musée de plus en Bretagne !

Dans l'hexagone, une rumeur non fondée veut qu'il n'y ait de musées dignes de ce nom qu'à Paris. La concentration des crédits, encore accrue ces dernières années, aurait bien pu faire de cette rumeur une réalité. Il y a quelques années, le PB a déjà exploré les musées bretons et insisté sur l'intérêt qu'il y avait à les visiter.

Le musée de Bretagne à Rennes a acquis une large renommée, à côté des collections plus classiques du musée des Beaux-Arts de la même ville. Le musée du château des Ducs à Nantes, le musée breton de Quimper ont, depuis, fait preuve de leur dynamisme. L'association « Buhez » réunit une bonne partie des conservateurs de musée des cinq départements bretons et

monte des expositions de haut niveau, telle « Les Bretons et Dieu », qui circule encore. Un peu partout en Bretagne, des efforts sont faits en ce sens. Sait-on que le musée de Carnac a l'une des principales collections préhistoriques d'Europe ?

Aujourd'hui, c'est Saint-Brieuc qui ouvre un musée départemental très prometteur, qui mérite le détour.



Maquette d'un teillage de lin à Plouaret. Relevé de Jean-Yves Andrieux. Réalisation de Roland Gestin.

### L'œuvre inachevée de R.Y. Creston

Depuis longtemps, la ville de Saint-Brieuc présentait, dans sa mairie, une collection un peu hétéroclite mais non dénuée d'intérêt, d'objets, de tableaux, de meubles préservés depuis la Révolution ou acquis par la suite. En 1961, René-Yves Creston, militant culturel breton de renom, ethnologue, explorateur, en devenait le conservateur et commençait à collecter des objets, avec son épouse ; il mit tout son poids pour orienter les acquisitions dans le même sens que les salles d'ethnologie des musées de Rennes et de Quimper, qu'il venait de réorganiser.

René-Yves Creston avait fait partie de ce groupe actif de spécialistes rassemblés autour de G.H. Rivière et du musée des arts et traditions populaires (Paris). Il souhaitait établir un réseau logique dans l'ensemble de la Bretagne, autour d'un « musée du peuple breton », avec des musées locaux et des musées de plein air. Il envisage pour Saint-Brieuc, un musée centré sur la baie de Saint-Brieuc, et incluant trois pays traditionnels : Penthièvre, Goëlo et Trégor. Il pense y ajouter une section consacrée aux métiers traditionnels bretons.

Dès 1963, il présente une brillante exposition de coiffes, une bonne partie ayant été restaurée par un laboratoire ouvert à cette occasion. Comme dans son livre important sur le costume breton (réédité en 1978), R.Y. Creston opère un classement géographique, un classement social, un classement par fonction (fête ou travail) sans négliger l'évolution historique de la coiffe, parfois très rapide.

En 1964, c'est une exposition sur le meuble breton qui est présentée, avec un esprit très moderne. Ancien militant du mouvement des « Seiz breur » dans les années 30, il n'hésita pas à présenter des créations artistiques modernes et bretonnes, à côté des chefs-d'œuvre plus anciens. L'actuel conservateur du musée cite, dans le livre-guide du musée, cette postface de Creston : « *Un art nouveau naîtra-t-il ? Il y a dans les races celtiques assez d'exemples de résurrections assez extraordinaires pour que nous ne désespérons pas de l'avenir* ».

La même année, R.Y. Creston, par ailleurs président d'Ar Falz, décède. Sa veuve, Germaine Creston continue seule le collectage suivant les mêmes perspectives. Vers 1967, le musée disparaît totalement, la grande salle d'exposition se voyant transformée

par la municipalité de gauche, aux commandes depuis 1962, en magnifique salle des mariages.

### Pourquoi un tel retard ?

Le collectage se poursuit pendant des années sans que l'on évoque publiquement de projet précis de réouverture. Ce qui fait écrire à P.R. Giot, l'éminent préhistorien, en préface de l'édition de 1978 du « Costume breton » (Tchou) que ce musée breton « reste encore, de nos jours, un projet pour lequel sa veuve déploie tout son dévouement ». C'est à l'automne 87 que ce musée voit enfin le jour, 20 ans après la fermeture.

Pourquoi un délai aussi long ? On peut penser que l'orientation nationaliste bretonne, autant tournée vers l'avenir que vers le passé, ne plaisait pas à tout le monde. On peut penser aussi qu'il y a eu pas mal d'indifférence vis-à-vis de ces 300 costumes, châles, tabliers, coiffes, de ces 200 instruments de navigation et de pêche, de ces 600 outils conservés et classés, loin des « Beaux Arts » traditionnels et conventionnels.

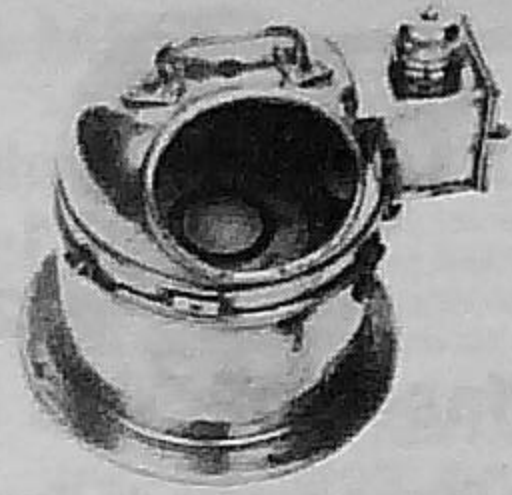
Les raisons financières ont sans doute joué également, encore que d'autres villes de cette taille n'aient pas hésité à ouvrir des musées, même modestes. Dix ans après la fermeture, on envisage de reloger le musée dans l'ancien pavillon épiscopal de Bellescise, non loin de la cathédrale et de la mairie, une élégante demeure du XVIII<sup>e</sup> siècle, apparemment idéale pour un tel usage, où les services du musée furent bientôt installés. Il se révéla toutefois trop petit et peu adapté du point de vue architectural, à l'établissement d'un musée moderne. Un bâtiment aussi central, l'ancienne gendarmerie, plus grande et datant du XIX<sup>e</sup> siècle fut acquise en 1980. Il a fallu 5 ans (1982-87) pour mener à leur terme les travaux.

## Ouf ! Ça y est !

La ville de Saint-Brieuc paie 45 % des travaux ; le ministère de la Culture, 40 % ; le Département, 10 %. C'est qu'il s'agit cette fois d'un musée départemental, le pouvoir départemental croissant cherchant à affirmer sa légitimité d'espace historique et culturel.

L'ancrage plus spécifique sur la baie de Saint-Brieuc et sur ses terroirs bordiers est maintenu par les nouveaux conservateurs. L'aménagement de l'espace répond aux critères de la muséographie moderne : négation de la symétrie, disposition en écran, avec indentations et saillies, occultation de la lumière du jour. Des espaces ont été aménagés pour les objets à acquérir.

L'audiovisuel est présent comme support, comme élargissement ou comme approfondissement du propos. Les caves et maquettes sont bien réalisées et nombreuses. L'ensemble témoigne d'un vrai professionnalisme. et une partie au moins du projet et de l'esprit de R.Y. Creston semblent présents dans cette réalisation.



Petit compas avec lanterne à huile dit « marmotte ».

## « D'une Bretagne à l'autre » un guide-catalogue remarquable

Après le catalogue du musée de Bretagne, celui de l'exposition sur les Celtes à Daoulas, celui sur les peintres Sérusier et Derolle exposés à Morlaix, le nouveau musée de Saint-Brieuc présente un très beau livre-guide de 130 pages grand format, avec de nombreuses illustrations, souvent en couleurs.

Après un historique du musée, une présentation des Côtes-du-Nord (où l'on se demande ce que vient faire une maquette de la Bastille parisienne !), une présentation de Saint-Brieuc au travers de plusieurs plans, des bateaux de la baie de Saint-Brieuc (en maquette), des témoignages sur une industrie défunte, la conserve, des objets maritimes rappellent la passion de R.Y. Creston.

L'originalité du musée réside sans doute dans les très nombreuses maquettes, fort bien faites, sur la plupart des thèmes, voisinent avec des objets d'époque, en majorité du XIX<sup>e</sup> siècle, mais parfois antérieurs. Des tableaux présentent un réel intérêt ethnologique, voire historique, comme « les brûleuses de varech » de G. Clairin (1882) ou « le barbier du village », huile d'O. Perrin.

Hormis l'activité maritime, la culture et le travail du lin font l'objet de nombreux documents, dont un magnifique métier à tisser de grande taille, en usage au-delà du milieu de ce siècle.

La vie religieuse fait aussi l'objet d'une bonne documentation : capes de deuil, bouteilles de la passion, lanterne de procession, photo de procession de la Fête-Dieu.

Le mobilier présenté est intéressant, mais se limite au XIX<sup>e</sup> siècle. Les costumes sont de belle facture et bien mis en valeur. On ose espérer que ce chapitre sera développé par la suite, puisque les collections non exposées le permettent.

On nous permettra de revenir une fois encore sur ces 25 magnifiques maquettes de bateaux ou de fermes, une très belle réussite du nouveau musée, dues au talent de Roland Gestin, M.D. Roussia et H. Conan.

Bref, le livre donne une belle idée d'un musée prometteur, qui ne demande qu'à croître. (Le livre de 130 pages, avec 249 photos : 125 F. Musée de Saint-Brieuc, BP 65, 22029 Saint-Brieuc Cedex).

### LE NOUVEAU MUSÉE DE SAINT-BRIEUC

Espaces, sociétés du département des Côtes-du-Nord au XIX<sup>e</sup> siècle

Ouverture des nouvelles installations  
Galeries permanentes  
Pavillon des expositions temporaires



Tête de scaphandre - fin XIX<sup>e</sup> siècle  
Collection du Nouveau Musée de Saint-Brieuc



Les ramasseuses de goémon, Finistère. Georges Clairin.

**La Ligue Fédéraliste de Bretagne  
(1931-1935)  
(2)**

**Antifascistes dès la première heure**

Dans le dernier numéro du *Peuple Breton*, nous avons entamé une étude de la LFB, ce « premier mouvement bretonniste de gauche », sous l'angle de la guerre et du pacifisme. Pour peu que l'on ait gardé ne fût-ce qu'un vague souvenir de cette époque, l'on devine que les convictions humanistes des fédéralistes du mouvement breton de l'entre-deux-guerres trouvaient à s'affirmer sur des problèmes concrets et ô combien brûlants. Et nous avons vu comment ces militants de la paix surent dénoncer ces Etats-Nation qui « (...) patiemment, opposent les peuples par leurs mensonges pour les faire se ruer les uns sur les autres (...) » et le capitalisme cynique qui permet « (...) que le mouvement hitlérien soit subventionné par la Skoda, grosse fonderie tchèque et filiale du Creusot (1) ».

Faire front à l'exaltation du nationalisme d'Etat, cette hypocrisie monstrueuse qui poussée à son paroxysme fit lever l'ivraie du fascisme ; voilà bien le défi qui se présentait aux militants bretons de la LFB au début des années Trente. C'est l'aspect de cette résistance bretonne à la montée des périls qui a retenu notre attention ce mois-ci.

**Impérialisme français  
et fascisme hitlérien**

Dans un article intitulé « Fascisme ou Fédération... » et paru dans le n° 17 du 6/11/1933 de *la Bretagne Fédérale*, organe de la LFB, Edmond Coarer alias Mondick Koarer, expose en s'appuyant sur les exemples français et allemand, la situation politique de l'Europe dans ces années troublées avec une lucidité prémonitoire. Au moment où s'écrivent ces lignes, Hitler est un jeune chancelier allemand qui incarne pour beaucoup, y compris la gauche française (2), ce type de régime laïc musclé — mais légal — inauguré par Mussolini dans l'Italie des années vingt, et étendu depuis lors à bien d'autres Etats en Europe (Autriche, Pologne, etc.). Les fédéralistes bretons ont déjà saisi ce qui constituait plus qu'une nuance entre une dictature de droite traditionnelle et la logique totalitaire du national-socialisme.

« L'actuel état des choses amène tous et chacun, même les plus insoucians, à considérer et examiner de près les faits marquants de la politique contemporaine.

Parmi ceux-ci se détache nettement le développement intensif de l'**Impérialisme** et du **Fascisme**.

Ce sont deux formes politiques inséparables ; et l'une préparant l'autre, ce sont les deux phases de la maladie qui tuera le prolétariat, si celui-ci ne sait y opposer à temps et avec vigueur les remèdes nécessaires.

Notre époque nous fournit deux types caractéristiques de ces formes de l'hystérie politico-capitaliste : l'impérialisme français ; le fascisme hitlérien.

L'impérialisme français, celui contre lequel nous nous dressons en tant que travailleurs et en tant que Bretons opprimés, l'impérialisme français donc poursuit implacablement son œuvre de centralisation et d'uniformisation à outrance. Pour cela il

n'hésite devant rien, aucun moyen ne lui répugne : oppression linguistique et culturelle ; oppression économique et sociale ; décimation systématique en temps de guerre. Tout lui est bon.

**Belles paroles**

« La guerre est d'essence divine. Elle est la saignée qui rétablit la santé morale du monde congestionné de mauvais desirs. Elle est encore l'exutoire par quoi se rétablit l'équilibre de la surproduction de l'espèce dans les races saines et bien portantes. Les peuples ne désarmeront jamais, heureusement pour leur grandeur morale et pour la beauté de la civilisation ».

Celui qui écrivit ces lignes et dont on ne sait trop s'il était un simple fou ou une misérable ganache, ou peut-être les deux à la fois, n'est autre que le général Cherfils.

Le général Cherfils vient de mourir dans son lit. C'est une mort bien platonique pour un si bouillant héros.

**Contre les « pousse-au-crime » et les nationalistes patriotards, les fédéralistes bretons avaient souvent la dent dure (BF n° 13, 1-3-1933).**

A vous syndicalistes, les prisons et les bagnes.

A vous socialistes sincères, à vous communistes, comme à nous militants bretons, le poteau, la guillotine et autres formes d'assassinat.

Si nous ne voulons pas être étouffés par le fascisme, il nous faut l'étouffer dans l'œuf et ceci en détruisant l'impérialisme ».

**Libération nationale  
et libération sociale**

« Lutter sur la base des revendications sociales, mais aussi sur la base des revendications minoritaires. Arriver ainsi à pulvériser le monstre centralisateur et à créer la Fédération des Etats prolétariens.

Dans l'union des peuples libérés, le fascisme ne sera plus qu'un mirage illusoire, qu'une page avortée de l'histoire ancienne,

**Alerte au Fascisme!**

Tous au Meeting des  
des Comités Bretons

de  
Lutte contre la Guerre

le Samedi 29 AVRIL, à 21 h.

- - RENNES - -

(Enceinte des Lices)

Paru dans le n° 14 de *La Bretagne Fédérale* (6-4-1933). Contre le fascisme, les militants bretons de la LFB ne se contentaient pas de discours.

Et lorsque les peuples soumis à ces procédés ne courbent pas l'échine, lorsqu'ils refusent de lécher les bottes des canailles super-patriotards, à la solde des marchands de canons, dont le conglomerat forme l'Etat français, alors pleuvent les coups qu'inventent les névrosés de la plus grande France.

C'est alors qu'apparaissent les tortures infligées à nos frères de couleur ; les exécutions arbitraires d'Indochine ; la « pacification » du Maroc ; les dragonnades des gardes mobiles lors des grèves d'Alsace et le lâcher en liberté des matraqueurs royaux à Saint-Gwazec, assommant les protestataires bretons sous l'œil bienveillant de la police commise à notre sécurité par la dernière tranchée de la liberté !

Quel est donc le but de ces manœuvres, de la folie furieuse de cet impérialisme déchaîné, si ce n'est créer de toutes pièces un peuple qui soit **Un** ; qui n'ait qu'**une** façon de penser, **une** façon d'idolâtrer la patrie de nos soi-disant pères. Quel est donc son but si ce n'est de préparer la base solide au veule, mais en fait (base) uniforme sur laquelle s'appuiera un gouvernement autoritaire : un fascisme français (3).

N'avons-nous pas comme exemple frappant de cette politique, l'Allemagne supprimant les droits minoritaires de la Prusse, de la Bavière, du Wurtemberg, etc. pour assurer l'arrivée d'Hitler à la dictature ? (4).

La classe laborieuse française, divisée par des luttes intestines, offre une proie facile aux rapaces qui la guettent. Une base reste solide. C'est celle qu'offrent les réclamations des minorités nationales et coloniales. Il faut les consolider, leur donner de l'expansion, sinon le cataclysme est inévitable.

Et lorsque le fascisme viendra augmenter l'oppression de la domination française dans notre malheureux pays, quel sera le sort des travailleurs bretons ?

A vous, travailleurs inorganisés, les coups de bottes et de crosses, le travail forcé, le chômage et la guerre.

## Travailleurs bretons organisons immédiatement nos comités de défense anti-fasciste

Les événements graves du mois de février ont été pour la classe ouvrière d'un fécond enseignement révolutionnaire. Ils ont montré la force puissante du prolétariat mais aussi son manque d'organisation.

Par contre ils nous ont prouvé que le danger fasciste en France n'est pas un vain mot et nous ont montré jusqu'à quel point les hordes fascistes étaient armées et organisées.

Acculé à la faillite, l'Etat français auquel nous appartenons bien malgré nous d'ailleurs, prépare le lit du fascisme.

Fascisme ou Fédération, choisissez ! ».

Les militants bretons de la LFB montraient ainsi la voie que leur dictait la raison face au chaos porté par le souffle de l'intolérance. Il était encore temps... Hélas, les puissants avaient déjà choisi, au nom des peuples. Pour le malheur de la Bretagne... et pour celui du monde.

Jul GUEGUEN

(1) Citations de Morvan Marchal, créateur de Gwenn-ha-du.

(2) Parmi les exemples les plus affligeants, le radical-socialiste Pierre Laval, le socialiste SFIO Marcel Déat, le communiste Jacques Doriot, dont on sait la part qu'ils ont prise dans le régime de collaboration à partir de 1940.

(3) On ne peut qu'être frappé par les termes de cette prévision, connaissant le régime de collaboration active qui s'instaura depuis Vichy sous la France de l'Occupation, régime qui ne trouva d'équivalent dans aucun autre Etat occupé par l'Allemagne nazie.

(4) Appelé au poste de chancelier par le président-maréchal Hindenburg, Hitler exerce une sorte de dictature « légale » depuis janvier 1933, chef d'un gouvernement où les nazis ne détiennent que deux ministères. Dix-huit mois de mise au pas progressive du peuple allemand lui permettront, à la mort d'Hindenburg, de cumuler à partir d'août 1934, la fonction de président et d'installer un totalitarisme intégral.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										

(Solution le mois prochain).

## MESK-A-MESK

### Après le colloque de Lyon

Motion adoptée à l'issue du colloque « Situations, expériences et stratégies » des mouvements indépendantistes corse, kanak et guadeloupéen, qui s'est tenu à Lyon, les 27, 28 et 29 novembre 1987.

Les participants du colloque de Lyon « Spécificités et convergences des situations, expériences et stratégies des mouvements de libération en Corse, Guadeloupe et Kanaky » condamnent la politique répressive de l'Etat français dans ces territoires et dans toutes les autres colonies de l'Etat français.

Ils dénoncent l'incarcération de Yves Stella, qui devait participer à ce colloque en raison de sa qualité de directeur de publication d'un journal nationaliste corse.

Ils dénoncent le verdict scandaleux du Hienghène, véritable insulte au peuple kanak, ainsi que l'assassinat de Léopold Dunano, l'inculpation de Yeiwene Yeiwene et du directeur de radio Djido.

Ils dénoncent les mesures de déportation prises à l'encontre de Marie-Georges Michel, militante guadeloupéenne, assignée à résidence à Paris, en raison de ses idées politiques.

Les participants s'inquiètent des menaces de dissolution qui pèsent contre le Syndicat des travailleurs corses (STC) après l'arrestation de son secrétaire général, Bernard Trojani, samedi 28 novembre en soirée. Cette dissolution constituerait un grave défi aux libertés syndicales et provoquerait la suppression des listes STC aux élections prud'homales du 9 décembre prochain.

Les participants considèrent que toutes ces attaques obéissent à une même logique et concourent à une même finalité :

préserver l'exploitation coloniale des peuples qui aspirent à leur libération. En conséquence ils s'adressent aux peuples de France et aux peuples européens les appelant à développer toutes les formes de solidarité et d'échanges dans le respect de la libre détermination de chaque combat.

Dans l'immédiat, cette solidarité se traduira par la rédaction d'un livre sur les atteintes aux libertés dans les trois peuples, organisateurs de ce colloque, mais aussi d'autres peuples subissant le joug du colonialisme de l'Etat français, ainsi que la diffusion des actes du colloque.

Les lecteurs intéressés par la publication des actes du Colloque qui sont en cours d'élaboration et qui seront édités par les éditions de l'Harmattan, peuvent s'inscrire auprès de Stella Ghisoni, 10 rue Raspail, 69600 Oullins, en lui adressant un chèque de 100 F (CCP 4800 66 J Lyon) ; les contributions aux frais du colloque peuvent également être adressées à la même adresse et au même compte-chèque.

### Apprendre le breton à Paris (tél. 96.40.11.59.57)

Pourquoi ne pas apprendre une langue vivante de France proche à la fois du gaulois antique et du gallois ou de l'irlandais modernes ? Le breton est un pont vers la culture d'expression celtique et du monde britannique (Pays de Galles, Cornouailles, Irlande, Ecosse, Ile de Man).

Les cours de breton ont repris dans deux lycées parisiens : lycée Buffon, 16 bd Pasteur, 15<sup>e</sup>, salle 131 (tous les mardis, de 17 à 19 h) ; lycée Voltaire, 101 bd de la République, 11<sup>e</sup>, salle 21 (tous les mercredis, de 13 à 15 h).

Ces cours pour débutants sont gratuits et ouverts à tous.

## Mots Croisés — Bretagne-Celtie

### VERTICALEMENT

1. Les morts en mer le sont, à défaut d'être enterrés ; Gigue irlandaise. — 2. Tel le marin, s'il lui reste invisible ; Ecrivain breton surtout connu pour une œuvre « espagnole ». — 3. Entre Rennes et Nantes ou entre Montfort et Blois. — 4. Phonétiquement : contribue à former la Laïta ; Un des grands bardes gallois. — 5. Ce fils de Bretons a évoqué son père dans « Antoine Bloyé » ; Quand la mer se repose. — 6. Pris dans Odet ; Sur l'un des deux, une tombe romantique ; Presque saint en pays léonard. — 7. En Bretagne, évoquent un saint local plutôt que Marconi ; Les Bretons la revendiquent. — 8. Ce roi appréciait beaucoup la table ; Pris dans Nantes. — 9. Dans le désordre : sur le canal de Nantes à Brest ; Auteur du « Foyer breton » (initiales inversées). — 10. En Bretagne, peut contenir une boisson fermentée ; Danses irlandaises manifestement authentiques.

### HORIZONTALEMENT

I. Ville en Normandie, fontaine en Bretagne. — II. Moine breton qui serait à l'origine de la prospérité bordelaise ; On y extrayait l'ardoise en Ploërmel. — III. En Finistère, cette ville est plus ancienne qu'il n'y paraît ; Aveugle breton impliqué dans une expression argotique. — IV. Futur incertain pour nos frères irlandais ; Vallées douces-amères. — V. Aux portes de Lorient. — VI. Fil à Locronan, port au Croisic ; Tel le relief breton. — VII. Au moins une dans chaque port breton ; Telle la pierre de Tronoën. — VIII. On distingue l'une de l'autre à la pâleur de ses mains ; Fameux sigle nantais (inversé). — IX. Phonétiquement : à Locminé ; On peut le rencontrer à Pont-Aven. — X. La Bretagne en possède, suscités par la misère et l'alcool. — XI. Grâce à l'accent, passe de Suisse en Bretagne ; Possède sa rivière en Morbihan.

(M. Erwan)



### **BLASKET SOUND**, « Blasket Sound » (Arbutus BS 585, diffusion Breizh).

Dans le dernier numéro du Peuple Breton, je vous parlais du « folk bien trad » de Blasket Sound. L'écoute de l'intégralité de leur 33 tours m'apporte confirmation : je me demande qui a bien pu avoir la curieuse idée d'aller les chercher pour participer à un disque intitulé « Keltia rok »...

Blasket Sound est donc un groupe de folk traditionnel irlandais, un jeune groupe, que vous avez peut-être eu l'occasion de découvrir sur les scènes des cafés-cabarets de Bretagne, où il a pas mal tourné il y a deux ans environ.

Un jeune groupe, sans doute, mais dont les membres sont tous des musiciens confirmés. Des bons musiciens, qui nous



servent pourtant une musique nullement désagréable, certes, mais quelque peu soporifique. De bons musiciens, manquant singulièrement de pêche. L'ensemble donne vraiment une impression de déjà entendu, ailleurs, en mieux...

Cela dit, je suis sûr que le prochain disque du groupe permettra de corriger ce jugement un peu sévère.

### **BATTLEFIELD BAND**, « On the Rise » (Temple TP 021)

### **TANNAHILL WEAVERS**, « Land of Light » (Green Linnet SIF 1067, distribution Keltia Musique).

De la pêche, du tonus, du punch... ni Battelfield Band, ni Tannahill Weavers, deux groupes écossais de la première heure n'en manquent. Bien au contraire.

Et ils nous offrent deux disques efficaces, marqués du sceau du professionnalisme, même si ni l'un ni l'autre, ne pêche par excès d'originalité.

Avec « On the rise », Battlefield Band nous permet en particulier d'apprécier le jeu du violoniste, Brian Mac Neil, et celui de Douglas Pincock, à la cornemuse. Du bon boulot.

« Land of the light » est le onzième disque des Tannahill Weavers, un disque musclé à souhait. Remarquable, le jeu rapide de Ian Mac Innès à la cornemuse. Efficace, je vous dis...

J'avoue un (grand) faible pour les longues ballades écossaises — que m'a fait découvrir... Patrick Ewen. Elles sont tragiques, souvent sanglantes, mais Alistair Russel pour Battlefield Band et Roy Gullane pour Tannahill Weavers, savent nous les resservir avec beaucoup d'humour, au second, voire au troisième degré.

En prime, Tannahill Weavers nous offre une magnifique pochette représentant un superbe paysage, écossais sans doute...

Un double investissement, que vous ne pourrez pas regretter.

### **THE WHISTLEBINKIES**, « The Whistlebinkies 4 » (Claddagh CC 43).

De la pêche assurément, et de l'originalité, beaucoup d'originalité...

Car c'est vrai qu'il existe un son « Whistlebinkies » comme en Bretagne, on peut parler d'un son « gwerz ».

Ceux que l'on appelle parfois les « Chieftains Ecossais » (une référence !), comme on dit parfois quelquefois les « Chieftains bretons », en parlant du groupe d'Eric Le Marchand, nous présentent, aujourd'hui, leur quatrième enregistrement.

Souci de la perfection et recherche dans les arrangements, qualité et punch, je ne peux que vous recommander chaudement l'achat de ce disque très élaboré, qui vous



offrira une nouvelle approche de la musique écossaise.

L'enregistrement commence très, très fort, grâce à la cornemuse (lowland pipes), énergique de Rab Wallace que viennent relayer les voix (mâles !) du groupe, entraînées par Mick Broderick. Tout le reste du disque est de la même veine.

A noter un hommage à la musique bretonne, avec « Gwerz », une suite d'airs bretons que vous reconnaîtrez avec plaisir, et une très belle ballade « For a that and a' that », mon morceau préféré.

The Whistlebinkies ? Un groupe à découvrir de toute urgence...

### **ADAMA DRAME**, « Musiques et chants de griot-Djeli » (Auvidis 4519).

Avec Adama Drame, nous changeons résolument d'horizons... La musique africaine, victime de son succès, comme d'autres l'ont été en leur temps, a été mise un peu à toutes les sauces, pour le meilleure... et pour le pire.

Adama Drame nous offre, très opportunément, l'occasion d'un salutaire retour aux sources de la musique traditionnelle africaine.

Adame Drame est un griot, c'est-à-dire, en Afrique, un « conservateur de la tradition orale : histoire, musique, contes, proverbes ». Le griot, ou « djeli » en mandingue, peut être aussi quelquefois, guérisseur.

La musique et les chants que propose ici Adama Drame, est simple mais ravageuse : impossible de rester immobile en écoutant « Djeli ». Irrésistiblement, vos pieds, puis peu à peu tout votre corps entreront dans la danse. Les percussions vous prennent aux tripes, pour ne plus vous lâcher... Essayez, vous m'en donnerez des nouvelles.

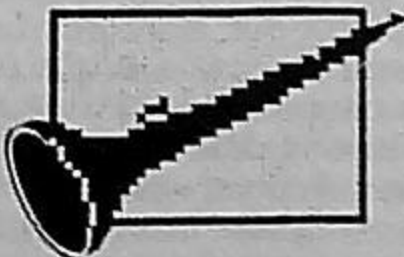
Last but not least, comme on dit, la pochette intérieure du disque nous présente des fiches techniques sur plusieurs instruments africains, tels que le djembe, le bala, la kora... etc.

L'occasion de s'instruire en prenant son pied. Ce n'est pas si fréquent... profitez-en.

**Pierre MORVAN**

**Le mois prochain, retour en Bretagne avec Etienne Grandjean, l'Echo des Luths, Jef Le Penven...**

## keltia-musique



1, place au Beurre  
29000 QUIMPER  
TÉL. : (98) 95.45.82

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

DISQUES  
LIVRES  
ET  
INSTRUMENTS  
DE MUSIQUE  
DES PAYS  
CELTES

## Un livre d'histoire de la Bretagne par et pour les enfants

Il y a cinq mois que nous aurions dû en parler. Réparons l'omission !

Initiative intéressante dans l'enseignement primaire privé du Finistère : 60 classes d'enfants de 4 à 10 ans — de la maternelle au CM2 — ont illustré, colorié et conté l'histoire de la Bretagne, bien guidée par des maîtres dévoués. Pour le financement, il a fallu faire la quête. Et on est arrivé à un beau livre grand format de 164 pages, avec des cartes des pays, des départements, du relief, des photos, des poèmes, des dessins.

Un bon effort a été fait pour évoquer les origines de la Bretagne, la langue bretonne, bien présentée et bien présente dans tout le livre.

Les légendes de saint Corentin, saint Guénolé, saint Jaoua (vous connaissiez ?) et beaucoup d'autres sont présentées, avec les vestiges architecturaux qui s'y rattachent.

Tout est coloré (photographies, dessins, peintures, cartes...) agréable à feuilleter et le plus souvent historiquement sérieux, hormis quelques détails (p. 93). Le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles ne sont abordés que sous l'angle de personnalités (Cadoudal, Laennec, Tabarly). C'était sans doute plus sim-



ple, pour des enfants encore très jeunes. Souhaitons que le contenu de l'ouvrage reste dans la mémoire des enfants qui l'ont réalisé comme des lecteurs. Et retenons la fin de leur préface : « Ce qui est important pour nous, c'est de savoir que nous sommes d'un pays, que ce pays a été bâti par des hommes et par des femmes courageux et fiers. Un pays qui est beau... qui est grand... différent des autres, car nous les enfants, nous aimons les différences ». La variété c'est « passionnant ».

Ce livre coûte 150 F (Skolig al louarn, Plouvien).

## « La nuit de l'ouragan » Un film de FR3-Rennes

« Nozvezh ar gorvedenn », c'est le film d'une vingtaine de minutes que diffuse actuellement FR3-Rennes, les recettes devant servir au reboisement. On retrouve une partie des images montrées la semaine suivant l'ouragan du 15 octobre. Arbres brisés, toitures effondrées, serres détruites, hangars emportés, chantiers balayés, population hébétée : un commentaire ému et dramatique.

Gilles Servat est coupé d'interviews, en français et en breton (avec sous-titres), de témoins bouleversés. La solidarité bretonne, la réparation, la remise en route du pays apparaissent clairement. Ce n'est pas un documentaire, un bilan chiffré, plutôt une série de témoignages qui donne une bonne idée de la quinzaine de jours qu'ont vécus les victimes (matérielles).

L'indifférence parisienne est évoquée. De bonnes images... pour une bonne cause (150 F + 20 F de port, FR3-Rennes). A comparer avec le film vidéo, plus long, des Le Garrec, dont nous parlerons le mois prochain.

J.J.M.



## Journées de poésie de Rodez 1988 Rencontres internationales

Pour la 37<sup>e</sup> fois, les prix Anthonin Artaud et Ilarie Voronca, et pour la 19<sup>e</sup> fois, le prix Claude Sernet seront attribués au cours des « Journées de poésie de Rodez » qui auront lieu du 21 au 23 mai 1988 (Pentecôte), et dont le programme sera diffusé au mois de février.

Renseignements (joindre timbre ou coupon réponse international). Jean Digtot, 7 rue de Saunhac, 12000 Rodez.

## == P.B. - SERVICE ==

Le Centre de rencontres et d'échanges pour le développement (CRED), organise les 12 et 13 mars au collège agricole de la Guerche, près de Dinan, un week-end d'information sur le thème : « Partir en coopération dans le tiers-monde ».

Le CRED propose au cours de ce week-end d'apporter des éléments de réponse à tous ceux qui s'interrogent sur un éventuel départ en coopération.

Pour tout renseignement, Claude Vassoile, Le Bas Breil, 22630 Evran, tél. 96.27.59.29 (le soir).

Dans le cadre du « Festival du livre » de Nantes aura lieu un débat sur le thème : « Comment conserver la diversité des cultures et des langues au sein de la Communauté européenne ». Ce débat aura lieu à La Beaujoire, le 6 février 1988, de 17 à 19 heures, avec la participation de Claude Piron, ancien traducteur à l'ONU, professeur de psychologie à l'Université de Genève, et Mickaël Owik, fonctionnaire au sein de la Communauté européenne.

## Au CBAP de Brest (rue Hugo)

### Danses traditionnelles

Samedi 6 février, de 14 h à 18 h : danses fisel.

Dimanche 27 mars, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h : danses du Pays Bigouden.

Uilleann-pipe, bombarbe/biniou-koz, violon, guitare, chant traditionnel, avec le groupe Gwerz.

27 février : « La Bretagne surréaliste : littérature et peinture », par Jean Balcou, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Brest et par René Le Bihan, conservateur du musée de Brest.

5 mars : « La littérature historique en Bretagne à la fin du Moyen-Age », par Jean Kerhervé, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Brest.

26 mars : « Bretagne et Galice au début du siècle à travers un auteur », par Yvon Cousquer, maître de conférences à la Faculté des lettres de Brest.

## Fêtons, ensemble, le printemps en pays nantais

« Bretagne + », association dont le but est de valoriser, tout particulièrement en Loire-Atlantique, l'image de la Bretagne, vous donne rendez-vous le samedi 19 mars, salle de la Frébaudière à Orvault, pour fêter le printemps, symbole de renouveau. Pas de réjouissance en Bretagne sans repas en commun et danses ! Dès 19 h, service de restauration, stands distrayants (jeux divers, bourriche « surprise » de l'Unité,...) et bien sûr fest-noz animé notamment par les groupes musicaux Orvez et Diguennelle, l'amicale des sonneurs de veuze, les chantous du pays nantais et l'ensemble des musiciens du Cercle breton de Nantes.

Afin de faciliter l'organisation de la restauration, réservez votre participation en adressant un chèque de 25 F par personne à : Bretagne +, Ti Keltiek, 3 rue Harrouys, 44000 Nantes.

## Vos positions européennes

Je vous fais parvenir ci-joint mon bulletin d'abonnement au *Peuple Breton* et le chèque correspondant.

Enseignante de lettres-histoire en région parisienne, les positions européennes de vos derniers numéros ont attiré mon attention. La reconnaissance des minorités en Europe et dans le monde, la capacité des unes et des autres à s'enrichir mutuellement me paraît suffisamment importante pour mener divers travaux avec mes élèves du technique sur ces sujets.

MLR

## Ouvert et documenté

Le *PB-PV* est le mieux documenté des périodiques bretons. Je voudrais le féliciter d'ouvrir ses colonnes à tant d'auteurs qui ne sont pas à l'UDB. J'aimerais que les autres aient l'esprit aussi ouvert (...). Si je trouve *PB/PV* excellent pour la grande diversité de ses articles et en général, ils ont de la substance, il manque des articles qui indiqueraient clairement les buts de l'UDB, les arguments pour l'autonomie, pour donner une meilleure compréhension au peuple breton.

On peut me dire que c'est implicite dans nombre d'articles ou que le peuple n'est pas réceptif au message d'un parti (...). C'est peut-être plutôt le temps qui manque pour penser à l'aspect fondamental de notre combat. C'est aussi la faiblesse d'autres mouvements...

H.A.

## DEBAT : Et la charité (suite)

### Charité... et partis

Tout d'abord bonne année au « *Peuple Breton* ». Bonne année à tous ceux qui participent à sa rédaction et qui savent le rendre si vivant, si ouvert à ce qui se passe en Bretagne et ailleurs.

Sans nul doute, dans le numéro de janvier 1988 (p. 18 et 19), l'article débat (pour ou contre... la charité ?), où s'est exprimé Joël Guégan, m'a provoqué et aussi je me permets de venir vous faire partager mon avis.

« C'est vrai que les nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) ont fait un boulot énorme, nécessaire, admirable. Mais... Mais, il s'agit toujours de charité ». (cf l'article du *PB*).

Sur ceci précisément, je ne suis pas d'accord. C'est je crois une image vieillotte et passéiste de la réalité. La charité, l'assistantat existent et existeront toujours car dans bien d'exemples il y a tellement de détresse, tellement d'urgence vitale qu'il n'y a pas d'autres solutions pour agir. Comment essayer de mettre des personnes debout par exemple si ces mêmes personnes sont mourantes de faim ? La charité est alors indispensable dans un premier temps. Cette charité est à long terme dangereuse en elle-même car elle contribue à perpétuer la situation qui génère cette détresse. Le Père Hourton a fortement raison d'insister sur cela.



## COURRIER

Justement il faut signaler que cela, la plupart des ONG l'ont compris et ce, depuis de nombreuses années. Je ne veux pas ici faire de publicité mais je ne peux pas m'empêcher de citer un exemple d'ONG qui fait un travail remarquable et admirable : le Comité catholique contre la faim et pour le développement (le CCFD). Il y a d'autres ONG qui pratiquent dans le même idéal que le CCFD, elles sont nombreuses heureusement ; qu'elles me pardonnent de ne pouvoir les citer toutes. Le CCFD, comme son nom l'indique, ne fait pas que de la charité. Il travaille avec des partenaires qui vivent sur place, qui connaissent donc leurs besoins. Ces partenaires établissent des projets dans leur idée bien de chez eux. Quand le CCFD prend en charge le financement d'un tel projet, alors là il ne s'agit plus de charité. C'est un véritable coup de pouce donné au développement. Dans ce sens, le CCFD soutient moralement, économiquement, des personnes, des collectivités, des peuples pour leur permettre de se prendre en main, de donner sens à leur vie, de vivre un peu plus dignement et en hommes debout. Ayons la curiosité de s'informer des projets soutenus par le CCFD ici ou ailleurs. Tout n'est pas idyllique bien sûr car il peut y avoir des bavures : l'erreur est humaine. Mais agir dans ce sens, cela dérange les consciences bien embourgeoisées des hommes politiques et de nous. Car là le bât blesse ; car qu'on le veuille ou non, en agissant dans un tel sens les CCFD font de la politique. Gardons en mémoire toutes les attaques odieuses et calomnieuses de la presse de droite (*Le Figaro*...) et de personnes bien « intentionnées » contre le CCFD. Oui, il nous faut s'engager dans la politique, mais dans une politique au service des peuples, des plus démunis ici ou ailleurs.

« Il me semble de bon ton, depuis pas mal d'années, un peu partout de dénigrer les partis... » (cf l'article du *PB*).

En tant que simple citoyen, je m'empresse de dire : à qui la faute ? Le peuple a de quoi être blasé de la politique. Nous approchons d'élections présidentielles. Sûr que nous allons débattre des vrais problèmes qui touchent le peuple ! Non, bien sûr. Ce sera comme d'habitude. Il y aura beaucoup d'actes dans la grande pièce de théâtre des élections et beau-



coup d'acteurs. Du suspense peut-être, des bassesses : les spectateurs pourront-ils rire, en tous cas ils ne seront jamais remboursés. Nombreux de ces acteurs seront empêtrés dans la glu des magouilles et tripatouillages en tout genre. A gauche (Greenpeace, Irlandais, vente d'armes...); à droite (CNCL, procès en Nouvelle-Calédonie, expulsions douteuses...). Comment le peuple peut-il croire aux bienfaits d'une telle politique ? C'est d'une tristesse, d'une dégueulasserie sans commune mesure. Le peuple a vraiment de quoi être blasé, mettre tous les hommes politiques dans le même sac, ne pas s'engager politiquement, voire ne pas voter. Il est temps que cette politique soit un peu « moralisée » pour qu'elle soit un peu crédible (...). En toute amitié.

Jean-Yves PENSEC  
Orvault

NDLR : Joël Guégan a voulu montrer l'importance de l'engagement collectif, en particulier politique. Pour sa part, l'UDB propose, modestement, une politique honnête, sans carriérisme, au profit des peuples du monde, dont le peuple breton. Nous ne prétendons pas que cet engagement soit le seul possible, mais il invite à dépasser l'individualisme pour agir ensemble sur le réel, sans dévotion à quelque leader que ce soit.

## Les ONG ne sont pas toutes des organisations charitables !

Je suis d'accord avec Joël Guégan avec sa critique du développement des actions caritatives type « Resto du Cœur ». Mais je suis totalement en désaccord avec lui lorsqu'il assimile toutes les associations de soutien aux marginalisés du Nord et « les ONG » de développement, à de simples associations caritatives.

En France, diverses associations bénévoles comme ATD Quart-Monde ou d'autres mènent une véritable action politique lorsqu'elles s'efforcent de développer l'autonomie des exclus. Les ONG de développement réunies dans le CRID (en Bretagne et en France) comme le CRISLA, le CRIDEV, le CCFD, Frères des Hommes, Terre des Hommes, rejettent depuis longtemps l'action caritative qui fait actuellement les beaux jours de Médecins sans Frontières. C'est d'ailleurs pour cela que ces ONG ont été l'objet d'attaques en règle de la droite libérale ou de l'extrême-droite et qu'elles voient leurs dons et subventions se réduire.

Je crois que cet amalgame, pour le moins maladroit, témoigne d'une part d'une conception totalement dépassée et réductrice de l'action politique, qui serait limitée à l'action au sein des partis. D'autre part, elle démontre malheureusement que les politiques et ceux de l'UDB en particulier sont peu au fait de la réalité associative (...).

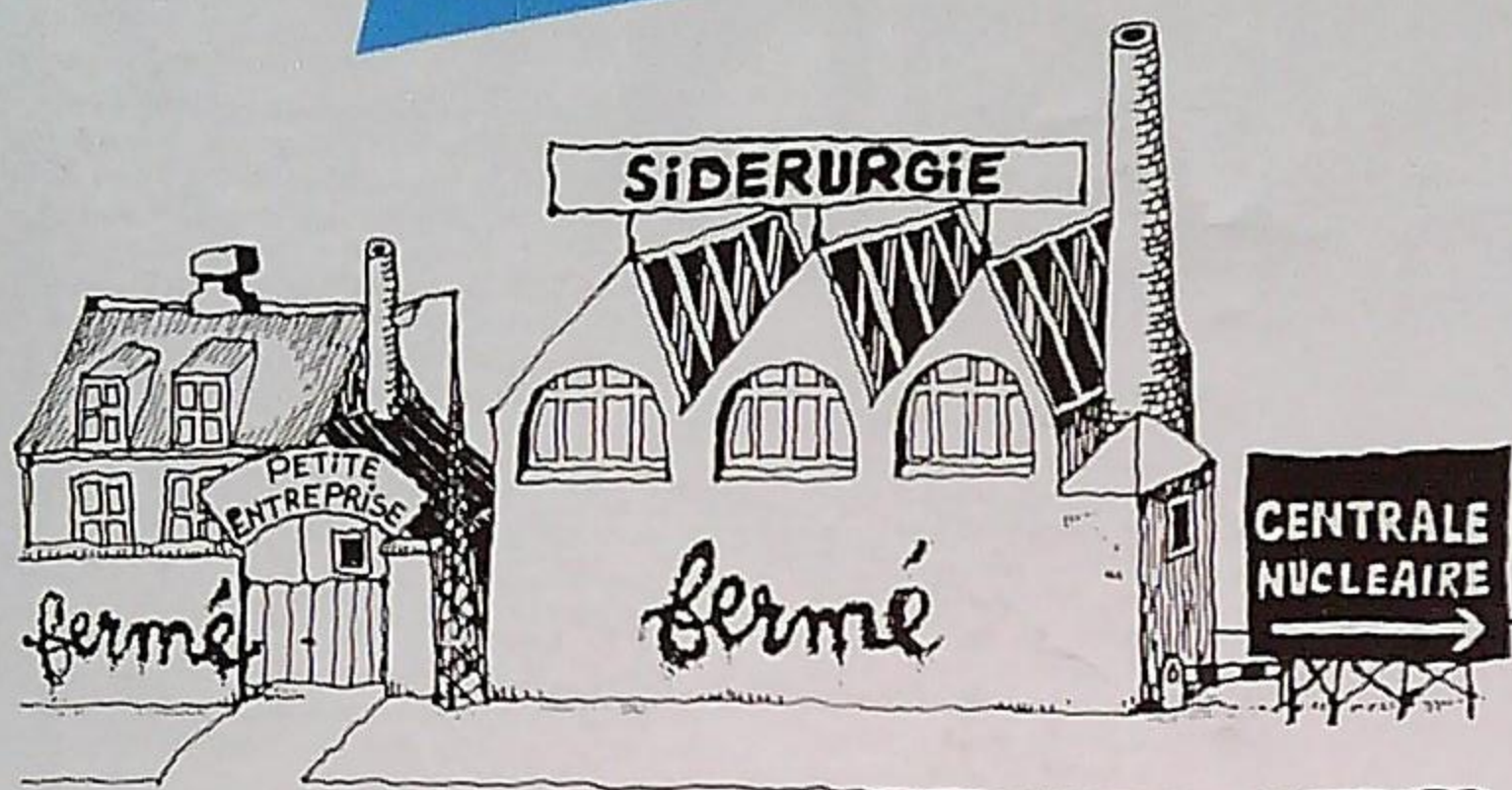
A. LE SANN  
Crisla, Lorient

NDLR. — Nous avons abordé la question (Bretagne et Tiers-Monde, en 1985). Nous y reviendrons. Voulez-vous nous aider dans cette étude ? Quant à la politique en Bretagne et en France — c'est-à-dire la gestion et les choix à ces niveaux —, elle ne se fait pas dans les ONG ! Ce n'est pas leur vocation. J. Guégan invitait les citoyens conscients à entrer dans les partis pour renforcer la démocratie et la défendre.

# DES NOYAUX DURS POUR L'ARMÉE...



## Le piège énergétique



**Michel Rolant, ancien responsable du secteur économique de la CFDT et, à ce titre n° 2 de ce syndicat, a été président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), qu'il a largement contribué à créer, de 1982 à 1987. Il n'a pas été renouvelé dans ses fonctions par l'actuel gouvernement.**

Depuis le premier « choc pétrolier » (1973-1974), les pays capitalistes industrialisés ont su dissocier de façon durable leur consommation d'énergie (+ 5 %) de leur croissance économique (+ 32 %).

Le résultat est clair et reconnu : il est possible de faire plus avec moins, notamment en matière énergétique. La situation d'aujourd'hui se traduit, pour notre pays, par un avantage majeur : notre productivité énergétique record (0,28 tonne d'équivalent-pétrole — tep — consommée par milliers de dollars — aux taux de change 1980 — de produit intérieur brut, contre 0,29 au Japon, 0,31 en Allemagne fédérale, 0,35 en Grande-Bretagne et 0,59 aux Etats-Unis) signifie moins de charges : pour les entreprises comme pour les ménages ou la collectivité.

On n'est pas arrivé là par le seul jeu de « l'effet prix » et par le laisser-faire. Il a fallu conjuguer les efforts de tous les agents économiques et, en France comme ailleurs, les pouvoirs publics ont pratiqué une politique volontariste pour accompagner, voire accélérer le mouvement : aides à la recherche de produits et procédés nouveaux d'utilisation rationnelle de l'énergie, actions de démonstration pour faciliter leur pénétration sur le marché, mise en place de systèmes fiscaux et réglementaires d'incitation, information et formation, encouragements au développement des énergies renouvelables, etc. En France, cet effort public a été conduit de façon continue depuis 1974 et a été accentué depuis 1982, avec la création de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME).

Mais voilà que cette politique est remise en cause de deux façons. La façon technocratique : dans un rapport au Conseil

économique et social, G. Renon, ancien administrateur du Commissariat à l'énergie atomique, avance que cet acquis technique et économique n'est qu'une parenthèse, que la croissance de la consommation est, à nouveau, devenue inéluctable. Selon lui, la parenthèse se referme et un point de croissance économique se traduira désormais fatalement par un point de croissance énergétique.

C'est parfaitement stupide. Les méthodes de prévision énergétiques antérieures, qui se fondaient en grande partie sur cette hypothèse, ont fait la preuve des aberrations auxquelles cela conduisait. L'exemple français est parlant. En 1970, les prévisions de consommation finale énergétiques pour 1985 étaient de 300 millions de tep. En 1974, ces prévisions furent ramenées à 240 millions de tep puis à 230 millions en 1978. La consommation effective a été de 185 millions de tep !

De telles erreurs se payent, lourdement. Car le programme de production énergétique français a été décidé et mené en vue de satisfaire la demande prévue. Si bien que nous nous retrouverons au seuil des années quatre-vingt-dix, avec 5 à 12 tranches nucléaires excédentaires, soit 50 à 120 milliards de F. Super-Phénix — en panne ! — aura coûté de 25 à 40 milliards de F., selon des modes de calcul : c'est beaucoup d'argent pour une centrale dont on n'a pas besoin.

L'addition à payer ne s'arrête pas là. Il faut y ajouter l'endettement colossal d'EDF (220 milliards de F., le record mondial des entreprises) qui, en période de taux d'intérêt élevés, se traduit par une surcharge financière annuelle de l'ordre de 10 à 12 milliards de F. sur les comptes de l'établissement public. N'oublions pas l'inadaptation de l'outil de raffinage, conçu pour produire du fioul lourd (destiné autrefois aux centrales thermiques) qui ne trouve plus preneur désormais... J'en passe.

Au total, le coût des erreurs de prévision énergétique représente au moins 100 milliards de F. d'investissements inutiles ou

rendus précocement obsolètes : un cinquième des investissements productifs annuels du pays. L'argent immobilisé dans l'acier et le béton de ces cathédrales technologiques inutiles a fait défaut ailleurs : l'insuffisante modernisation de l'industrie française est, d'une certaine manière, le contrecoup du suréquipement énergétique.

Mais nos productivistes impénitents n'ont pas fait leur révolution culturelle. Peu leur importe que les experts du monde entier estiment possible de poursuivre la stabilisation, voire la réduction, des consommations tout en satisfaisant des besoins croissants.

La remise en cause de la politique de maîtrise de l'énergie n'est pas simplement technocratique. Elle se fait aussi plus brutale, sans fard : on annonce, pour 1988, une réduction d'un tiers des crédits d'intervention de l'AFME (— 300 millions de F., cela ramène son budget total 1988 au-dessous du coût du barillet de rechange de Super-Phénix) et la suppression de 240 emplois sur 570 (— 40 %). Au nom du libéralisme, on s'apprête ainsi à retomber dans le piège énergétique, à ne se soucier que d'offre et pas, ou peu, de demande, à donner enfin satisfaction aux producteurs d'énergie qui ont toujours identifié consommation croissante et intérêt général.

Ce n'est pas seulement une erreur stratégique, c'est un risque majeur pour l'ensemble du pays.

Tout en breton, un superbe calendrier poster traditionnel à commander (avec règlement) à UDB, BP 203, 56102 Lorient Cedex : 40 F le 1<sup>er</sup>, 25 F par calendrier en plus.

